2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Fondation Vincent de Paul
reconnue d'utilité publique

4 missions
au service de l'Homme

FONDATION Vincent de Paul

• Santé • Enfance
• Personnes âgées
• Solidarité
4 missions au service de l'Homme

Sommaire

4 ÉDITO
5 CHIFFRES CLÉS 2015
6 SITUATION GÉOGRAPHIQUE
7 REPÈRES HISTORIQUES
8 GOUVERNANCE

11 SECTEUR SANTÉ
17 SECTEUR ENFANCE
21 SECTEUR PERSONNES ÂGÉES
25 SECTEUR SOLIDARITÉ

31 QUALITÉ
32 FORMATION ET RECHERCHE
34 BÉNÉVOLAT
35 GÉNÉROSITÉ
36 ÉTHIQUE
37 SPIRITUALITÉ ET LAÏCITÉ
38 RESSOURCES HUMAINES
40 BILAN FINANCIER
44 FAITS MARQUANTS 2015

Édition et rédaction
Fondation Vincent de Paul
Contact : f.douhaire@fvdp.org

Crédits photos (hors Fondation)
Frédéric MAIGROT,
Antoine LABREUCHE,
Marine PIERRE,
DPT57/Florent DONCOURT,
FOTOLIA

Conception graphique et réalisation
Sophie Raclot

Impression
VALBLOR

Fondation Vincent de Paul
15 rue de la Toussaint
67000 Strasbourg
Tel : 03 88 21 73 84
Fax : 03 88 21 73 89

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1436
pefc-france.org

Ensemble, en 2015

Des secteurs si différents, et pourtant si proches dans leur cœur de métier : l'accueil, le soin, l'accompagnement des publics vulnérables, dans une même attitude de respect et de reconnaissance de la dignité de chacun.
La lecture attentive des rapports d'activité réalisés au sein de chaque établissement, des rapports plus globaux des secteurs permet de s'approprier des informations précises sur les publics accueillis, des analyses fines sur les modalités de prise en charge, les adaptations permanentes mises en œuvre par les professionnels ainsi que sur les incontournables données financières et économiques.
Cette connaissance approfondie de la vie des établissements permet aux administrateurs d'ancrer leurs convictions et de poursuivre, malgré les difficultés parfois bien réelles, à accompagner et soutenir les professionnels, fixer de nouveaux caps, afin que notre mission au service des plus fragiles soit toujours au cœur de l'action.
« Faire Fondation » est ici la rencontre des professionnels et des bénévoles de gouvernance que sont les administrateurs.
La lecture de ces documents nous permet aussi de mettre en exergue les éléments qui favorisent cette avancée dans la construction d'une culture commune, base d'un sentiment d'appartenance à la Fondation.
De véritables démarches de progrès ont ainsi été au cœur du travail de bien des équipes en cette année 2015.

« Faire Fondation » est un leitmotiv lors des rencontres thématiques, des rencontres territoriales ou encore lors des diverses manifestations qui ponctuent une année de travail, l'année 2015, en ce qui concerne ce rapport d'activité.

Mais comment apprécier les avancées vers cet objectif qui reste un des axes majeurs de la réflexion du Bureau et du Conseil d'Administration : donner à voir la cohérence du travail réalisé dans nos quatre secteurs d'activités ?

« C'est par nos pauvres gestes humains que nous lisons la tendresse de Dieu, nous rappelle Vincent de Paul. »

Nous en relevons quatre :
- les projets d'établissement
- la structuration des secteurs
- la formation des salariés
- le travail autour de l'éthique

Si ces axes forts de travail et de réflexion participent à la vision d'un projet commun, « Faire Fondation », c'est aussi savoir, parfois oser redéfinir les orientations stratégiques indispensables quand, en particulier des difficultés d'ordre économique apparaissent, c'est le cas au Groupe Hospitalier Saint-Vincent et les choix à poser doivent nous permettre de poursuivre notre offre de soins au bénéfice des publics que nous accueillons, dans une perspective de santé accessible à tous.
Le contexte socio-économique dans lequel nous évoluons est difficile, les moyens sont comptés, voire réduits, mais les personnes fragilisées, vulnérables sont devant nos portes.
Mobilisons nos intelligences pour adapter nos réponses, trouver de nouveaux chemins et être pleinement acteurs de la conviction d'un monde plus humain.

Marie-Hélène Gillig, Présidente

Chiffres clés 2015

2230
SALARIÉS

166
MÉDECINS LIBÉRAUX

400
BÉNÉVOLES

En 2015, nous avons accompagné

803
ENFANTS ET ADOLESCENTS
DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DU SECTEUR ENFANCE

1709
NAISSANCES
À LA CLINIQUE SAINTE-ANNE

45 459
PATIENTS
DANS LES QUATRE CLINIQUES DU GROUPE HOSPITALIER SAINT-VINCENT

260
MÉNAGES
DANS LE SECTEUR SOLIDARITÉ

725
PERSONNES ÂGÉES
EN EHPAD

355
ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS ET ÉTUDIANTS INFIRMIERS
À L'IFSI

Implantation en Alsace et en Lorraine

Santé

- A Clinique Sainte Anne - Strasbourg - 67
- B Clinique Sainte Barbe - Strasbourg - 67
- C Clinique de la Toussaint - Strasbourg - 67
- D Clinique Saint Luc - Schirmeck - 67
- E Institut de Formation en Soins Infirmiers - Strasbourg - 67

Enfance

- A Institut Saint Charles - Schiltigheim - 67
- B Maisons d'enfants Louise de Marillac - Schiltigheim - 67
- C Institut Les Mouettes - Strasbourg - 67
- D Plateforme médico-sociale (SERAD, SESSAD...) - Haguenau - 67
- E Institut Vincent de Paul - 57
  Saint Quirin - Sarreguemines - Thionville - Sarrebourg
- F Maisons d'enfants Lettenbach - Saint Quirin - 57
- G Maisons d'enfants Richemont - Richemont - 57
- H Maisons d'enfants L'Ermitage - Moulins-lès-Metz - 57
- I Institut médico-éducatif Le Rosaire - Rettel - 57
- J Centre éducatif fermé - Forbach - 57

Pavillons du secteur enfance

Personnes âgées

- A Maison de retraite Saint Joseph - Strasbourg - 67
- B Maison de retraite Saint Charles - Schiltigheim - 67
- C Maison de retraite Sainte Famille - Montigny-lès-Metz - 57
- D Maison de retraite Saint Joseph - Rustroff - 57
- E Maison de retraite Bas Château - Essey-lès-Nancy - 54
- F Maison de retraite Poincaré - Bouxières-aux-Dames - 54

Solidarité

- A Résidence sociale Saint Charles - Schiltigheim - 67
- B Centre d'accueil des demandeurs d'asile - Schiltigheim - 67
- C Bureau d'accès au logement - Schiltigheim - 67
- D Escale Saint Vincent - Strasbourg - 67

Un engagement de plusieurs siècles

La Fondation Vincent de Paul : un engagement historique au service des personnes fragilisées et vulnérables en Alsace et Lorraine

La Fondation Vincent de Paul est issue de la volonté de la Congrégation des Sœurs de la Charité de trouver un support juridique et opérationnel permettant d'assurer la continuité des œuvres développées depuis sa création, et faire perdurer sa mission de service et de compassion.

La Congrégation des Sœurs de la Charité trouve son origine dans une petite communauté religieuse fondée en 1734 pour le service des pauvres et des malades à l'hôpital de Saverne, situé à une trentaine de kilomètres de Strasbourg. Une vingtaine d'années plus tard et peu après la canonisation de Saint Vincent de Paul, les sœurs ont choisi cette grande figure chrétienne au service de la détresse humaine pour en faire la référence de leur spiritualité et de leur action. Elles avaient en effet reconnu là l'expression de ce qu'elles vivaient déjà et de ce qu'elles souhaitaient fermement continuer à vivre.

Depuis les débuts de la Congrégation, les sœurs étaient au service des malades dans les petits et grands hôpitaux publics en Alsace et en Lorraine. De la même façon, elles étaient au service des enfants dans les orphelinats et « maisons d'enfants trouvés » de la ville de Strasbourg.

En 1834, la Congrégation s'est engagée dans la création d'œuvres privées, telles que les cliniques, les maisons d'enfants et les maisons de retraite, dans le but de répondre à des besoins non pris en charge par les pouvoirs publics. Ainsi, au fil des années, les sœurs de la Congrégation développent leurs activités dans des établissements laïcs ou religieux, et en créant de nouvelles institutions.

Face à l'absence de nouvelles vocations et l'avancée en âge des religieuses, en 2000, pour pérenniser son engagement, la Congrégation a choisi de créer une Fondation reconnue d'utilité publique : la Fondation Vincent de Paul.

Cette forme juridique répondait parfaitement aux attentes des sœurs quant à l'avenir de leurs différentes maisons. La Fondation consiste donc non seulement dans l'affectation de biens déterminés, dont l'ensemble constitue le fonds de dotation, à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général, mais également dans une déclaration de volonté du fondateur (acte authentique ou testament).

Dès janvier 2001, les missions de la Fondation se développent dans le Bas-Rhin et en Lorraine dans le cadre d'une dizaine d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux à but non lucratif, dans le respect de ses statuts et de sa charte élaborée par les sœurs fondatrices.

Repères historiques

1734
Naissance en Alsace de la Congrégation des Sœurs de la Charité selon l'esprit de Saint-Vincent de Paul

2000
Création de la Fondation Vincent de Paul, reconnue d'utilité publique, par décret du 26/12/2000 Présidée par Sœur Denise Baumann

2009
Modification des statuts ayant permis l'augmentation du nombre d'administrateurs, renforçant ainsi les « forces politiques », ainsi que la présence au C.A. d'un commissaire du gouvernement

2010
Élection de Marie-Hélène Gillig 1ère présidente laïque

2015
Les activités de la Fondation Vincent de Paul poursuivent leur développement

À sa création en 2000, la Fondation regroupe : le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, les Maisons de retraite St-Charles, Le Bas-Château, Ste-Famille, l'Institut St-Charles ainsi que les Maisons d'enfants de Lettenbach.

1991
Création du Groupe Hospitalier Saint-Vincent par le regroupement des cliniques strasbourgeoises Sainte-Anne, Sainte-Barbe et La Toussaint

1993
Reprise de la Clinique Saint-Luc à Schirmeck

Ouverture avec Médecins du Monde de l'Escale Saint-Vincent à Strasbourg

2000
Reprise de la Clinique Bethesda de Strasbourg

2003
Reprise de la Maison de retraite Saint-Joseph à Strasbourg

2005
Création de la Résidence Sociale & du Cada sur Schiltigheim

2006
Reprise de l'Institut Les Mouettes (67)

2007
Création du CEF à Forbach

Autorisation Escale Lits Halte Soins Santé

2008
Reprise des Maisons d'enfants de Richemont

Transfert des activités de Bethesda à Sainte-Anne

2009
Reprise de l'Ehpad Maison de retraite Poincaré (54)

Création des Maisons d'enfants Louise de Marillac (67) et de l'Itep de Lettenbach

2012
Reprise du Foyer Les Fougères de Strasbourg

2014
Reprise de l'EHPAD Maison de retraite Saint-Joseph à Rustroff

Reprise de l'IME Le Rosaire à Rettel

Création des Maisons d'enfants L'Ermitage à Moulins-Lès-Metz

2015
Ouverture de la plateforme partenariale médico-sociale de Haguenau pour le déploiement sur le territoire Nord Alsace de dispositifs complémentaires.

Extension du Cada à Schiltigheim (90 places)

Création de la Maison maternelle éducative sur le site de L'Ermitage à Moulins-Lès-Metz

Gouvernance, des liens étroits

> Collège des fondateurs

Sœur Blandine Klein
Sœur Denise Baumann
Sœur Marie-France Brassel
Mme Claudine Pabst
M. Jean-Marie Schiffli

> Collège des personnes qualifiées

Dr Odile Bagot
M. Joseph Joly
Pr. Marc Berthel
Me Jean Paillot
M. Jean-Paul Monin

> Collège des représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses

Mgr Jean-Pierre Grallet
M. Jean-Louis Bonnet
Mme Marie-Hélène Gillig
M. Jean-Jacques Hincker
Dr André Clavert

> Commissaire du gouvernement

M. Francis Spitzer

Conseil d'administration et bureau

Le Conseil d'administration (C.A.) de la Fondation Vincent de Paul est, selon ses statuts, l'instance délibérative ultime, et le bureau se voit déléguer les pouvoirs les plus larges pour agir dans l'intérêt général de la Fondation.

Le C.A. est composé de 3 collèges de 5 personnes :

- **Le Collège des fondateurs**
- **Le Collège des personnes qualifiées**
- **Le Collège des représentants de la société civile, des collectivités territoriales et autorités religieuses**
  L'Archevêque de Strasbourg est membre de droit de ce collège.

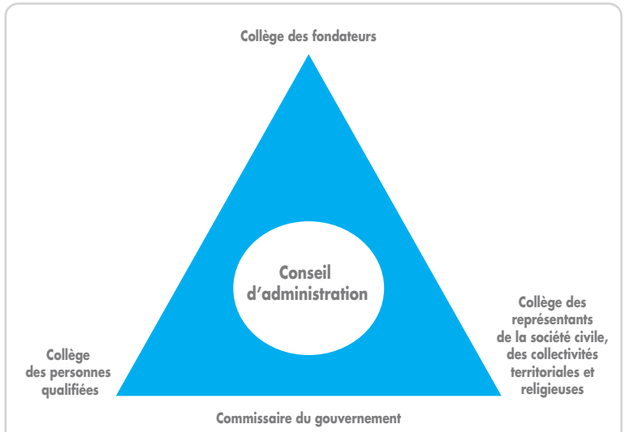

Ainsi ce sont 4 réunions du Conseil d'administration, ainsi qu'un séminaire des administrateurs et 16 réunions de bureau (BCA) qui se sont tenus au cours de cette année 2015. 3 séances du BCA se sont tenues dans un établissement : à l'IME Le Rosaire à Rettel, l'IFSI Saint-Vincent à Strasbourg, et aux Maisons d'enfants l'Ermitage à Moulins-Lès-Metz. Ce rythme permet de visiter régulièrement chaque site géographique.
Les travaux menés lors des séances de bureaux et de conseils d'administrations ont été le support de toutes les décisions qui seront mises en œuvre par le directeur général, les directeurs de secteur et les directeurs d'établissement, tout au long de l'année. Chaque membre du bureau est investi dans un secteur spécifique des activités. En 2015, les projets de développement dans le secteur Solidarité et l'évolution dans le secteur de l'Enfance ont conduit André Clavert et Odile Bagot, membres du bureau, à suivre spécialement ces dossiers.
Le séminaire des administrateurs a été dédié à la réflexion de la Fondation sur la laïcité. Le bureau a ensuite proposé une position « Fondation Vincent de Paul et laïcité » présentée au séminaire des cadres en août, et validée par le Conseil d'administration d'octobre 2015.
En 2015, le Conseil d'administration a connu le renouvellement d'un de ses membres dans le cadre du collège des fondateurs. En effet, Sœur Anne-Catherine Mossbach a été remplacée par Madame Claudine Pabst suite à sa désignation par la Congrégation des Sœurs de la Charité.
Les questions liées au secteur de la Santé ont été évoquées lors de rencontres entre le bureau du Conseil d'administration et le bureau de la conférence médicale d'établissement (C.M.E) du Groupe Hospitalier Saint-Vincent.

Autres instances

D'autres instances statutaires se sont réunies selon les rythmes prévus : conseil de coordination (réunion des directeurs d'établissements et des représentants du Bureau), comité des bénévoles, comité recherche de fonds, commission développement, commission recherche…

La direction générale et les services du siège

Le directeur général de la Fondation anime le conseil des directeurs, instance collective de consultation et de décision qui s'est réunie mensuellement en 2015 pour aborder tous les sujets transverses au management de la Fondation.

Le siège de la Fondation : cette équipe « resserrée » d'experts en leur activité (comptabilité, économie, informatique, droit, paye, qualité, communication, collecte de fonds, développement…) vérifie, assiste et accompagne les directeurs qui restent décisionnaires. Les salariés du siège rendent compte au directeur général de la Fondation pour s'assurer que les orientations décidées sont mises en œuvre et les instructions réglementaires respectées. En 2015, un poste de chargé de mission développement a été créé, et l'équipe de la direction des systèmes d'information et de l'organisation (DSIO), jusqu'alors personnels du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, a été intégrée au siège de la Fondation afin de poser les bases d'une organisation en «Centre de Services Partagés» à l'ensemble des secteurs.

Le développement des activités des quatre secteurs de la Fondation impacte le travail du siège. Notons, au-delà de son quotidien et de celui des directions des secteurs concernés, les dossiers au cœur de ses préoccupations en 2015 :

- les reprises ou intégrations d'établissements effectuées en 2014 : l'Institut Médico Éducatif Le Rosaire à Rettel, la Maison de retraite Saint-Joseph à Rustroff, les Maisons d'Enfants l'Ermitage à Moulins-Lès-Metz,

- la poursuite de l'audit de l'Association Santé Mentale des Adolescents à Phalsbourg et la signature du traité de fusion-absorption en décembre 2015,

- la finalisation de l'intégration de la Maison de retraite du Parc à Schirmeck au 1er janvier 2016, et les nouveaux audits (un EHPAD strasbourgeois, le Foyer-Logement de Rustroff, la Maison des sœurs aînées de la communauté de Nancy Prébois de la Congrégation des Sœurs de l'Alliance),

- la création du groupement de coopération sociale et médico-sociale GCSMS Portail.

Séance de signatures entre les directeurs et présidents, membres fondateurs.
De gauche à droite, Eric Morgentaler, Marie-Hélène Gillig, Patrice Maréchal et Christophe Matrat.

Un nouvel outil de coopération : le GCSMS Portail

Composé de deux membres fondateurs : l'association Sainte-Véronique d'Abreschviller et la Fondation Vincent de Paul, le groupement de coopération sociale et médico-sociale : GCSMS Portail a été créé lors d'une assemblée générale constitutive le 12 mai 2015. C'est un groupement de moyens dont l'objet est l'assistance à la gestion et au développement de ses membres (mise à disposition de moyens et compétences constituant une aide en matière administrative, informatique, gestion financière, comptabilité, gestion des ressources humaines, qualité, sécurité…).
Au 10 décembre 2015, il comptait deux nouveaux membres associés : l'association MECS Jean-Martin Moye et l'association Oberlin.

Pourquoi « Portail » ?

Au-delà de la notion de plateforme collaborative, ce GCSMS a été baptisé « Portail » en référence à Antoine Portail (1590 -1660), compagnon de route de Vincent de Paul. Ce dernier en fit son auxiliaire puis le choisit comme premier assistant en 1642 et lui donna la direction des Filles de la Charité.

GOUVERNANCE (AU 31 DÉCEMBRE 2015)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bureau du Conseil

Marie-Hélène Gillig - Présidente

Direction Générale

Christophe Matrat - Directeur Général — Siège

SECTEUR SANTÉ GHSV

Frédéric Leyret
Directeur

- Clinique Saint-Luc Schirmeck (67)
- Clinique Sainte-Barbe Strasbourg (67)
- Clinique de la Toussaint Strasbourg (67)
- Clinique Sainte-Anne Strasbourg (67)
- Institut de Formation en Soins Infirmiers Strasbourg (67)

SECTEUR PERSONNES ÂGÉES

Anne-Marie Vuagnoux
Directrice

- Maison de retraite Saint-Joseph Strasbourg (67)
- Maison de retraite Saint-Charles Schiltigheim (67)
- Maison de retraite Sainte-Famille Montigny-lès-Metz (57)
- Maison de retraite Saint-Joseph Rustroff (57)
- Maison de retraite Bas-Château Essey-lès-Nancy (54)
- Maison de retraite Poincaré Bouxières-aux-Dames (54)

SECTEUR ENFANCE

Olivier Dury
Directeur

Handicap

- Institut Saint-Charles Schiltigheim (67)
- Institut Les Mouettes Strasbourg (67)
- Institut Vincent de Paul Saint-Quirin (57)
  - Moselle Est (57)
  - Moselle Sud (57)
- IME Le Rosaire Rettel (57)

Protection de l'Enfance

- Maisons d'Enfants Louise de Marillac Schiltigheim (67)
- Maisons d'Enfants Lettenbach Saint-Quirin (57)
- Maisons d'Enfants Richemont (57)
- Maisons d'Enfants L'Ermitage Moulins-lès-Metz (57)
- Centre Educatif Fermé Forbach (57)

SECTEUR SOLIDARITÉ

Marie-Noëlle Wantz
Directrice

- Résidence Sociale Schiltigheim (67)
- Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) Schiltigheim (67)
- Bureau d'Accès au Logement (BAL) Schiltigheim (67)
- Escale Saint-Vincent Strasbourg (67)

SECTEUR SANTÉ

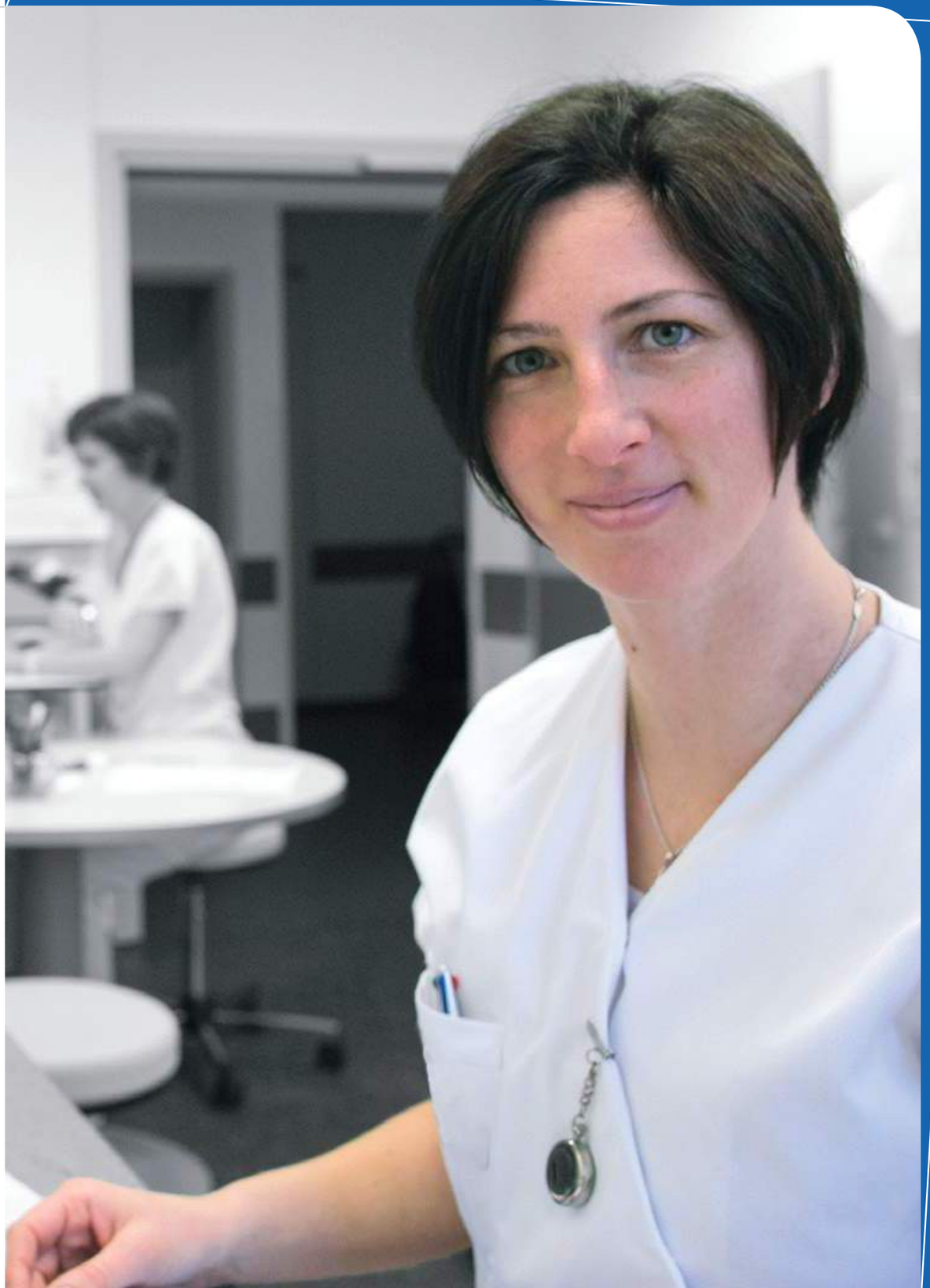

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent

Premier groupe privé d'hospitalisation en Alsace, le Groupe Hospitalier Saint Vincent œuvre pour une médecine de qualité au service de l'Homme. Depuis 1978, il participe au service public hospitalier, de ce fait il a le statut d'ESPIC, établissement de santé privé d'intérêt collectif.

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GHSV) est composé de 4 cliniques :

- **Clinique Sainte-Anne (Strasbourg Robertsau)**
- **Clinique Sainte-Barbe (Strasbourg Gare)**
- **Clinique de la Toussaint (Strasbourg Ville)**
- **Clinique Saint-Luc (Schirmeck)**

et d'un Institut de Formation en Soins Infirmiers :

- **IFSI – IFAS Saint-Vincent (Strasbourg)**

Dotés des meilleurs équipements, les établissements du Groupe Hospitalier Saint-Vincent regroupent des équipes interdisciplinaires autant soucieuses de combattre la pathologie que de prendre soin du malade.

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent en quelques chiffres (données 2015)

620
LITS ET PLACES

355
ÉTUDIANTS

1396
SALARIÉS

166
MÉDECINS LIBÉRAUX

Une année contrastée mais un développement conforme aux orientations stratégiques

L'année 2015 a été une année atypique et extrêmement contrastée : ses réalisations, ses développements et l'activité globale ont été au rendez-vous, alors que le contexte financier connaissait une dégradation marquée.

Cette année s'est naturellement inscrite dans le cadre du projet stratégique arrêté par le Conseil d'Administration en juin 2014, qui doit permettre au Groupe Hospitalier Saint-Vincent et à la Fondation Vincent de Paul de prendre toute leur place dans la recomposition de l'offre de soins à Strasbourg, mais aussi de réussir sa procédure de certification en juin 2016.

En contraste avec l'augmentation de l'activité de 2%, et la dynamique générale des cliniques, 2015 est une année atypique sur le plan budgétaire et financier

La tarification des établissements de santé a fortement et défavorablement évolué en 2015, impactant le GHSV, majoré par les spécificités liées au régime local Alsace-Moselle.

De plus, des spécialités majeures ont connu des baisses d'activité : maternité, chirurgie digestive à la Clinique Sainte-Barbe (activité impactée par l'absence d'autorisation d'installer un scanner), Hospitalisation à Domicile (HAD) dans la vallée de la Bruche : cela dans un contexte de baisse constatée globalement au niveau régional et national ou d'impacts plus spécifiques au niveau de la dynamique médicale interne.

Enfin, conséquence de la dynamique de rénovation du Système d'Information Hospitalier dans le cadre du programme Hôpital Numérique, les dépenses informatiques ont beaucoup augmenté.

^ Test au centre du sommeil et épilepsie à la clinique Sainte-Barbe.

> En 2015...

La dynamique du GHSV s'est traduite par la poursuite de la reprise de l'investissement, notamment informatique, le développement des spécialités et de l'activité, qui a de nouveau progressé globalement de 2%, avec des réussites notables telles que :

- **L'informatisation du circuit du médicament**, du dossier de soins, du bloc opératoire et de la gestion des risques/évènements indésirables.
- **La réunification des services interventionnels et des services de médecine à la clinique Sainte-Barbe**, permettant à la fois une adaptation des effectifs, une réduction du nombre de lits et la dynamisation du projet de restructuration du pôle ambulatoire.
- La mise en place effective du **dispositif Médecin Correspondant SAMU à la Clinique Saint-Luc**, précurseur en 2016 du dispositif Infirmier Sapeur Pompiers.
- L'organisation, à la Clinique Sainte-Barbe, de la retransmission d'interventions d'endoscopie interventionnelle dans le cadre du congrès international **« Vidéo Digest »**.
- L'engagement d'une **activité d'orthopédie** prothétique à la Clinique Sainte-Anne, sans recours à des investissements structurels lourds.
- L'évolution de **l'activité de dialyse** au sein des locaux de l'AURAL et le dépôt du permis de construire pour le projet d'extension du service de dialyse (ouverture en 2018).
- **Le service maternité a été en partie rénové**, intégrant une chambre adaptée à l'accueil des personnes lourdement handicapées, en partenariat avec l'APF – Association des Paralysés de France.
- **Le service des urgences** de la clinique Sainte-Anne a trouvé toute sa place dans l'organisation en cas de crise sanitaire, et contribué à la gestion de l'accident de TGV du 14 novembre 2015 en accueillant huit des victimes.
- L'habilitation de la Fondation Vincent de Paul en tant qu'**Organisme Gestionnaire de Développement Professionnel Continu (OGDPC)**.
- La stratégie et les actions de **communication** ont été structurées et dynamisées.
- **L'ouverture d'un pôle ambulatoire rénové et moderne** dans son fonctionnement, permettant en 2016 l'évolution du secteur interventionnel (bloc opératoire et endoscopies).

^ L'équipe du pôle ambulatoire de Sainte-Barbe, dans ses nouveaux locaux, depuis octobre 2015.

- La mise en place de **l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM)** à la Clinique Sainte-Anne.

• Depuis 2015, une coopération entre le service d'endocrinologie de la Clinique Sainte- Anne et le service d'ophtalmologie de la Clinique Sainte-Barbe permet **la télétransmission des rétinographies diabétiques.** Ce protocole unique en Alsace assure une meilleure prise en charge des patients diabétiques. En effet, ces derniers, accompagnés par les services de Sainte-Anne (hôpital de jour, hospitalisation complète) n'ont désormais plus besoin de prendre rendez-vous dans un cabinet d'ophtalmologie. Le fond d'œil est réalisé par les infirmières à la Clinique Sainte-Anne, les images sont transmises à un ophtalmologue qui les interprète à distance.
Un dispositif innovant et nécessaire dans le contexte d'évolution croissante du nombre de diabétiques et de la baisse du nombre d'ophtalmologues.

^ *Les clichés sont transmis à un ophtalmologue qui les interprète à distance.*

^ *L'infirmière spécialement formée, réalise les fonds d'œil dans une salle dédiée à cet examen.*

Des perspectives structurantes

Au-delà de la dynamique mise en œuvre pour la promotion des activités du GHSV, le contexte financier et son évolution sera un aspect majeur des préoccupations de l'établissement en 2016.

Dans ce contexte, les orientations décidées en juin 2014 trouvent toute leur pertinence :

- Dynamiser les points forts du GHSV
- Être l'acteur majeur de l'offre de soins privée en Alsace
- Participer activement à la recomposition sanitaire sur le territoire II
- Rééquilibrer les partenariats

Au niveau des sites cliniques cela se traduira par :

- L'affirmation de la spécificité de chaque site
- L'identification les pôles médico-chirurgicaux cohérents et pérennes
- Le développement des activités spécifiques à fort potentiel
- La coordination des pôles entre eux et avec les activités médicales de support

Ainsi,
- La clinique Sainte-Anne doit s'affirmer plus encore Hôpital Nord de Strasbourg, Pôle expert technique du GHSV .
- La clinique Sainte-Barbe doit centrer son projet en tant qu'Hôpital centre de Strasbourg, Pôle expert d'accès des « publics fragiles » aux parcours de soins
- La clinique de la Toussaint doit rester le pôle support du GHSV
- La clinique Saint-Luc doit approfondir son rôle d'Hôpital de Proximité, Pôle expert d'accès aux missions de service public de santé

L'Ifsi Saint-Vincent

L'institut de formation en soins infirmiers, Ifsi Saint-Vincent, **dispose d'un quota de 93 places pour la formation d'infirmiers**, dont 20% est réservé pour les aide-soignants et aide-puéricultrices justifiant de 3 ans d'exercice.
En 2015, 581 candidats ont présenté le concours d'infirmier.
Rappelons que **l'Ifsi forme également les aides-soignants avec un quota de 50 places pour la formation initiale et 20 places en alternance.**
En 2015, 311 candidats ont passé le concours d'aide-soignant pour la formation initiale et 67 pour la formation en alternance.

En 2015, la modernisation informatique était d'actualité à l'Ifsi, avec le renouvellement de son parc (PC), et la mise en place de la plateforme « Claroline » donnant un accès aux cours et aux plannings.

Toujours en 2015, des actions de santé publique ont été menées par les étudiants infirmiers pour faire le lien entre la profession et le grand public.

Maternité Sainte-Anne : un partenariat pour accompagner la parentalité des personnes handicapées

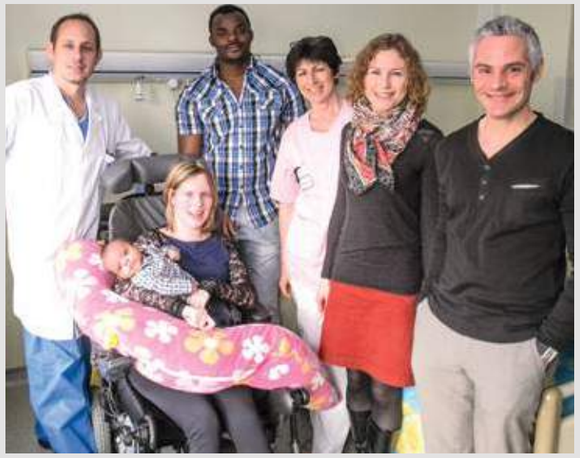

^ *Le bébé et les jeunes parents sont entourés par le Dr Sébastien Courdier, gynécologue, Madame Chantal Mathis, sage-femme coordinatrice de la Clinique Sainte-Anne, Madame Claire Henck, ergothérapeute de l'Association des Paralysés de France et David Sogne, Sage-femme cadre de la Clinique Sainte-Anne. Photo Frédéric Maigrot.*

La Clinique Sainte-Anne à Strasbourg est la première maternité régionale à mettre en place un projet spécifique pour accueillir et accompagner à la parentalité les personnes en situation de handicap, grâce à un partenariat avec l'Association des Paralysés de France (APF).
« Si c'était à refaire, je retournerais à Sainte-Anne. » Voici les propos de Carole, interviewée à plusieurs reprises par les médias très intéressés par ce projet innovant. Carole est atteinte d'une infirmité motrice cérébrale depuis sa naissance, et en 2015, elle a mis au monde un petit Erwan né à la Clinique Sainte- Anne. *«Erwan grandit. Il y a quelques jours, je pouvais lui donner le biberon mais j'ai de plus en plus de mal à le porter. Je travaille avec l'ergothérapeute pour trouver une solution»*, expliquait encore Carole. L'ergothérapeute en question, c'est celle de l'APF, elle intervient dans le cadre du service d'accompagnement à la parentalité des personnes handicapées (SAPPH), qui vise à accompagner les futures mamans (et papas) en situation de handicap, du projet de grossesse jusqu'aux 7 ans de l'enfant.

C'est donc, dans l'accompagnement de cette grossesse et jusqu'à l'accouchement que la Clinique Sainte-Anne intervient. Ce partenariat a nécessité des travaux spécifiques, le circuit du parcours patient a nécessité des modifications au sein de la clinique pour accueillir les mamans en situation de handicap. Une chambre adaptée a été créée, de matériel est complété en fonction des pathologies.

Des équipes fortement impliquées

Les mamans qui ont des besoins spécifiques sont rencontrées individuellement par une sage-femme cadre pour que leurs besoins puissent être pris en compte en amont et faciliter ainsi leur séjour. Un staff handicap dédié est organisé pendant la grossesse par les équipes de l'APF et de la Clinique Sainte-Anne : ergothérapeutes, kinésithérapeutes, gynécologues, médecins anesthésistes, sages-femmes, auxiliaire de puériculture, pédiatres, éducateurs sociaux, assistante sociale et cadres sages-femmes, PMI (Protection Maternelle Infantile)… pour accompagner de façon coordonnée la future maman. Patiente non-voyante, patiente amputée d'une jambe, patiente lourdement handicapée moteur… Chaque cas est unique et demande à l'équipe de s'adapter. Chaque expérience vécue permet de travailler sur de nouvelles solutions, par exemple comment incliner une table à langer de façon à ce que le bébé voit le visage de sa maman en fauteuil ? Une sage-femme est diplômée en langue des signes, un médecin anesthésiste est très investi sur le secteur du handicap, la charte du patient existe en braille… L'équipe de la maternité a une vision non discriminante et apporte toutes ses compétences et sa bienveillance aux mamans en situation de handicap en quête de parentalité.
Lorsque la sortie de maternité est prononcée, la Clinique Sainte-Anne peut également mettre en œuvre l'Hospitalisation à Domicile si elle est nécessaire. Le rôle de la maternité s'arrête alors, mais les équipes du SAPPH continuent de suivre la maman et le bébé jusqu'aux 7 ans de l'enfant pour s'assurer de l'évolution du lien mère-enfant.

^ *La table à langer est à hauteur variable. Elle dispose d'un lavabo pour que la maman puisse donner le bain de façon autonome dans la chambre. Les parents du petit Erwan ont été les premiers à l'utiliser.*

> Le public accueilli dans les cliniques

Un nombre croissant de patients pris en charge dans les services du GHSV (nombre de séjours, hors séances)

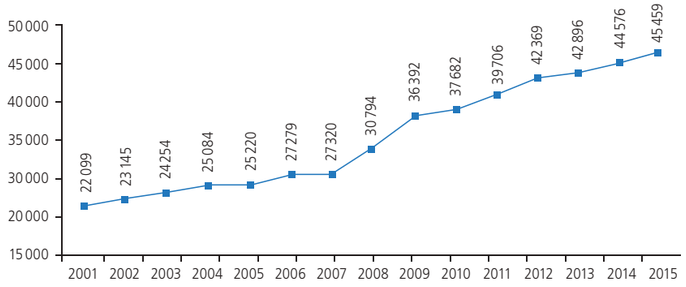

En 2015, avec 45 459 patients soignés par les services des 4 cliniques (hospitalisations, consultations..), le nombre d'entrées continue à croître.

Répartition de la prise en charge par durée de séjour

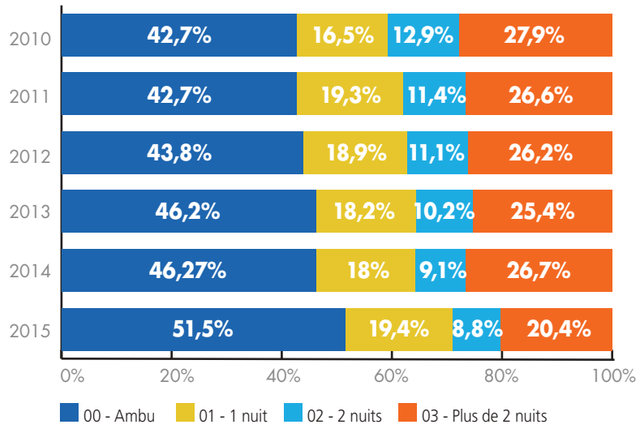

L'activité selon les spécialités et cliniques

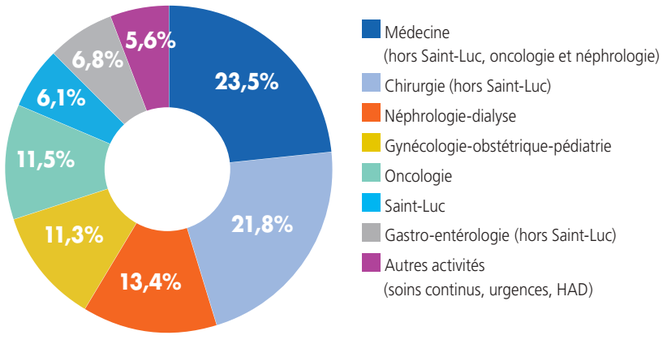

En conclusion

La situation du GHSV en 2015 préfigure probablement l'évolution globale du système de santé en France et de son contexte financier, évolution à laquelle l'ensemble des établissements de santé doit s'adapter.

- Les organisations doivent évoluer et se moderniser sans hésiter à remettre en cause les certitudes fondées sur les fonctionnements passés et/ou historiques.
- Les évolutions doivent aussi bien être managériales qu'au niveau des organisations soignantes et des pratiques médicales.

La réussite dans cette voie passe par une démarche d'accompagnement et de communication permettant de garantir la meilleure appropriation du plan d'action par les salariés et les médecins en :

- Engageant des initiatives positives de développement et d'innovation
- Intégrant les représentations du personnel et des médecins dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action

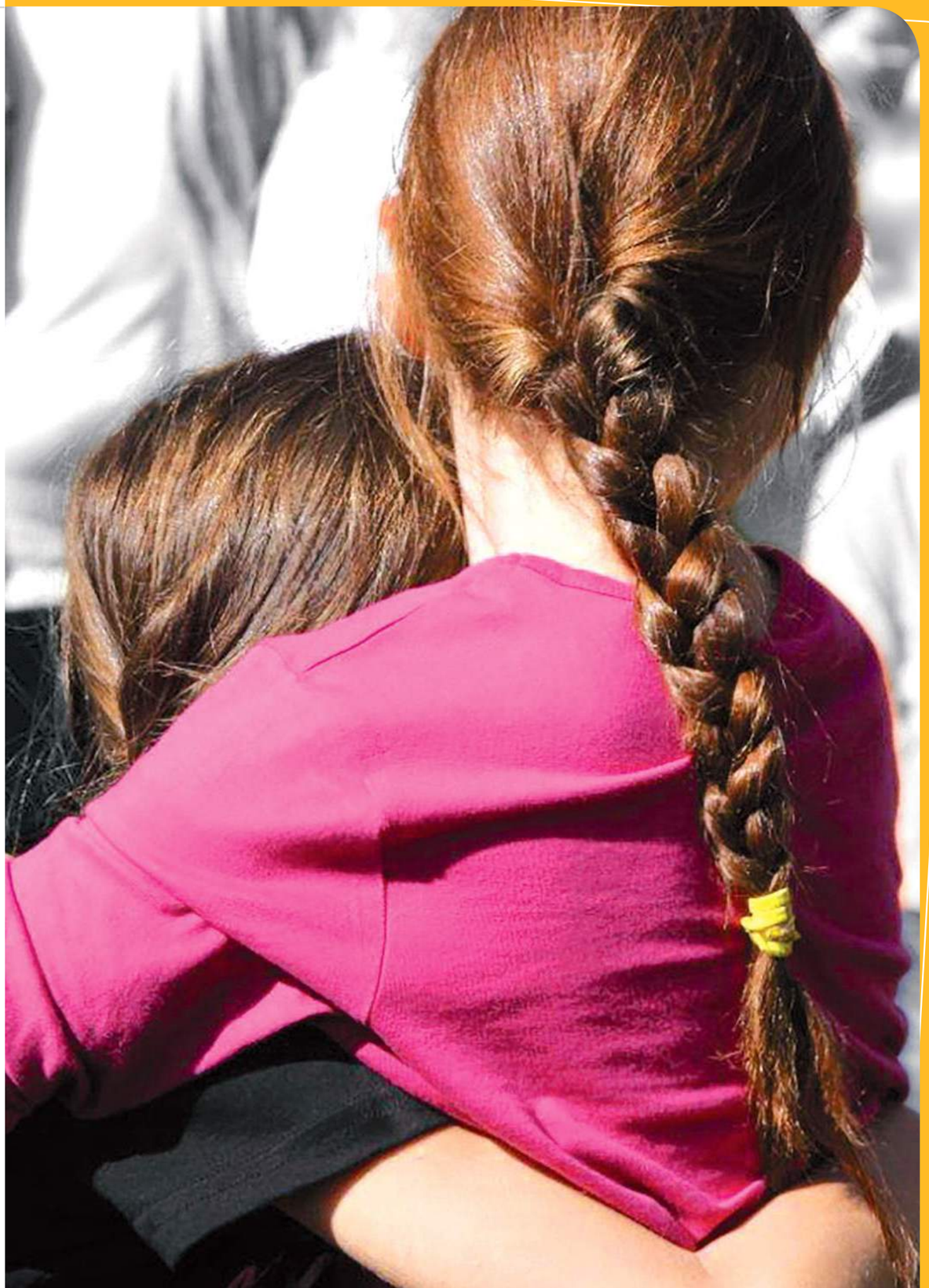

Au service des enfants et des adolescents

La Fondation Vincent de Paul, depuis de longues années, se met au service des enfants et des adolescents, et de leurs familles. Qu'ils soient en situation de handicap (difficultés psychologiques, troubles des apprentissages et déficience intellectuelle) ou relevant de la protection de l'enfance (aide sociale à l'enfance, jeune délinquant), le Secteur de l'Enfance leur propose un accompagnement à la carte. De l'ambulatoire à l'internat permanent, les différents dispositifs d'accompagnement offrent, aux 805 enfants et adolescents et à leurs familles, un programme personnalisé.

Grâce à ses équipes formées, solides et engagées, le secteur de l'Enfance propose des réponses claires, évolutives pour que chacun puisse vivre au plus vite de manière autonome.

La Fondation Vincent de Paul est convaincue qu'un facteur clé de succès consiste à s'appuyer sur des équipes de terrain créatives, bien implantées sur leur territoire et développant un partenariat intelligent.

La direction des établissements

Les établissements ont tous à leur tête un directeur ou une directrice, soutenu(e) par une équipe de direction de secteur élargie aux psychologues. Le directeur anime son projet d'établissement, veille au bon fonctionnement de la structure qu'il dirige de la manière la plus ouverte possible. Il ne peut mener à bien sa mission qu'en accordant une attention appuyée aux respects des droits des usagers accompagnés. Directeurs et équipe de direction s'emploient à ce que les réponses soient les plus rapides et les plus ajustées aux besoins de chaque enfant, de chaque famille. La compensation du handicap et les besoins liés à la protection de l'enfance doivent s'appuyer sur des projets personnalisés, uniques et donc adaptés.
Pour ce faire, les neuf établissements s'appuient sur les services mutualisés de l'enfance créés en septembre 2014. Depuis cette création, le secteur s'est structuré autour du directeur de secteur et de son équipe rapprochée. Dix personnes travaillent au service des établissements de l'enfance. Au-delà des spécialistes de la paie et des finances, l'équipe s'est enrichie d'une responsable ressources humaines et de deux conseillères techniques. Cette équipe travaille en articulation étroite avec le siège de la Fondation, et intervient régulièrement au sein des différents sites de l'enfance.

> En 2015...

Plusieurs projets ont vu le jour

• La Maison maternelle éducative de l'Ermitage

Après l'ouverture en 2014, des Maisons d'enfants l'Ermitage, début avril 2015 le site de l'Ermitage à Moulins- lès-Metz a ouvert ses portes aux premières mamans et à leurs jeunes enfants. Cette Maison maternelle éducative accueille 13 familles qui bénéficient d'un hébergement et d'un accompagnement intensif de trois mois renouvelables trois fois. L'ambition est ici de permettre à des mamans de nouer des liens forts avec leurs nourrissons ou leurs jeunes enfants. En effet, certaines mamans peuvent être temporairement en peine pour accueillir dans les meilleures conditions l'arrivée d'un enfant. Une équipe de spécialistes de la petite enfance, soutenue par les équipes du Conseil départemental de Moselle, propose un programme ambitieux et structurant pour la mère et pour l'enfant.

• L'Institut Saint-Charles accompagne des collèges du Bas-Rhin

Depuis la loi relative à l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005, l'Éducation nationale met en œuvre une politique volontariste d'inclusion des élèves en situation de handicap. C'est dans ce cadre que l'Inspection Académique du Bas-Rhin a proposé à l'Institut Saint-Charles (Schiltigheim) d'accompagner plusieurs collèges du Bas-Rhin dans l'accueil d'adolescents présentant des troubles spécifiques du langage. En concertation avec l'Agence régionale de santé, une équipe mobile interdisciplinaire a ainsi vu le jour à titre expérimental et pour une durée de deux années afin d'accompagner les enseignants ainsi que les collégiens et leurs familles dans la compréhension des difficultés et la mise en œuvre des adaptations et rééducations nécessaires en s'appuyant sur les ressources des différents territoires. Après quelques mois de pratique, cette collaboration originale entre le monde de l'éducation et l'univers du soin s'avère d'ores et déjà être une expérience des plus enrichissantes pour les uns comme pour les autres !

• Extension de l'Itep Vincent de Paul

Fin 2014, l'Agence régionale de santé a sollicité la Fondation pour créer 15 nouvelles places d'Itep (institut thérapeutique éducatif et pédagogique) à Sarreguemines et Forbach. Au final, ce sont 21 places supplémentaires (6 en internat, 7 en semi-internat et 8 en SESSAD) qui ont été ouvertes, et ce dès le premier trimestre 2015. Les locaux de l'Itep Moselle Est, qui étaient partiellement occupés, sont aujourd'hui pleinement utilisés. La montée en charge a été progressive et fin 2015 l'ensemble des places étaient pourvues. L'Itep Vincent de Paul propose sur le territoire de Moselle Est (Sarreguemines et Forbach) une réponse en dispositif complet.

• CPOM-Conseil départemental 57

Le Conseil départemental de Moselle, après avoir rédigé un très beau « Schéma Enfance Famille » associant les partenaires institutionnels et les associations, a souhaité initier avec ces derniers des négociations pour signer des CPOM – contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens. L'enjeu est de poursuivre la diversification des modes de prise en charge, de revoir les implantations territoriales et d'adapter certaines réponses pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires. Les maisons d'enfants à caractère social (MECS) de la Fondation étaient déjà très avancées dans ce processus de diversification. Cette contractualisation sera formalisée courant 2016.

La capacité des établissements a augmenté de 11%, passant de 725 à 803 places

En conclusion

Après une belle année 2015, le secteur Enfance de la Fondation renforcera encore sa structuration en 2016 avec sa contribution au projet institutionnel de la Fondation Vincent de Paul, guide pour les cinq années à venir.

Ce projet et ses spécificités pour le secteur de l'Enfance fera bien évidement la part belle aux nombreux partenariats afin d'ancrer toujours plus les établissements et services au plus près des enfants et de leurs familles. Au-delà de la diversification des réponses déjà bien développée, ce secteur cherche désormais avec ses partenaires à couvrir le plus possible les « zones blanches ».

Pour mener à bien leur travail, les équipes ont besoin de s'enrichir. Fort du succès du premier Forum Enfance, le rendez-vous est donné en 2016, à Strasbourg, pour un forum dédié à l'« Adolescence d'aujourd'hui, comprendre et agir ? ». En parallèle, fin juin 2016, la signature d'une convention de partenariat avec l'Université de Lorraine annonce le développement, notamment, de travaux de recherche en commun.

Premier forum Enfance « Vers une synergie créative des pratiques »

En collaboration avec l'Université de Lorraine, le secteur a organisé son premier forum qui s'est tenu à l'ESPE à Montigny-lès-Metz, le 13 novembre 2015.
Plus d'une centaine de professionnels ont pu débattre de l'intérêt mais aussi de la difficulté de faire travailler de nombreuses disciplines ensemble. En effet, L'ambition de faire travailler en synergie une multitude de professionnels, experts de leur propre domaine, relève d'un effort, d'une volonté sans cesse renouvelée, mais est la condition sine qua non de créativité et d'innovation à offrir aux enfants et à leurs familles.

Coupe de Moselle de football des établissements spécialisés : 5 coupes, 50 équipes, 500 joueurs

La 22e édition de la Coupe de Moselle de football des établissements spécialisés a eu pour cadre, le 3 juin, la ville de Sarrebourg.

Les équipes des Maisons d'Enfants de Lettenbach et d'un l'institut médico éducatif de Sarrebourg, Les Jonquilles, avec le soutien de la commission du district Mosellan, ont assuré l'ensemble de l'organisation de cette journée qui a nécessité la réalisation de 550 repas servis dans le temps record de deux heures.

Les 500 enfants, adolescents et adultes déficients ont disputé « leur Coupe du monde ». Cette manifestation est un moment important dans la vie des institutions et un aboutissement des matchs de préparation qui ont lieu par catégorie tout au long de l'année scolaire.

La remise des coupes et des récompenses a clôturé une journée de plaisir et d'efforts consentis par des joueurs pas comme les autres. Les établissements lorrains du secteur de l'enfance ont participé à la fête et ont fait honneur à la Fondation.

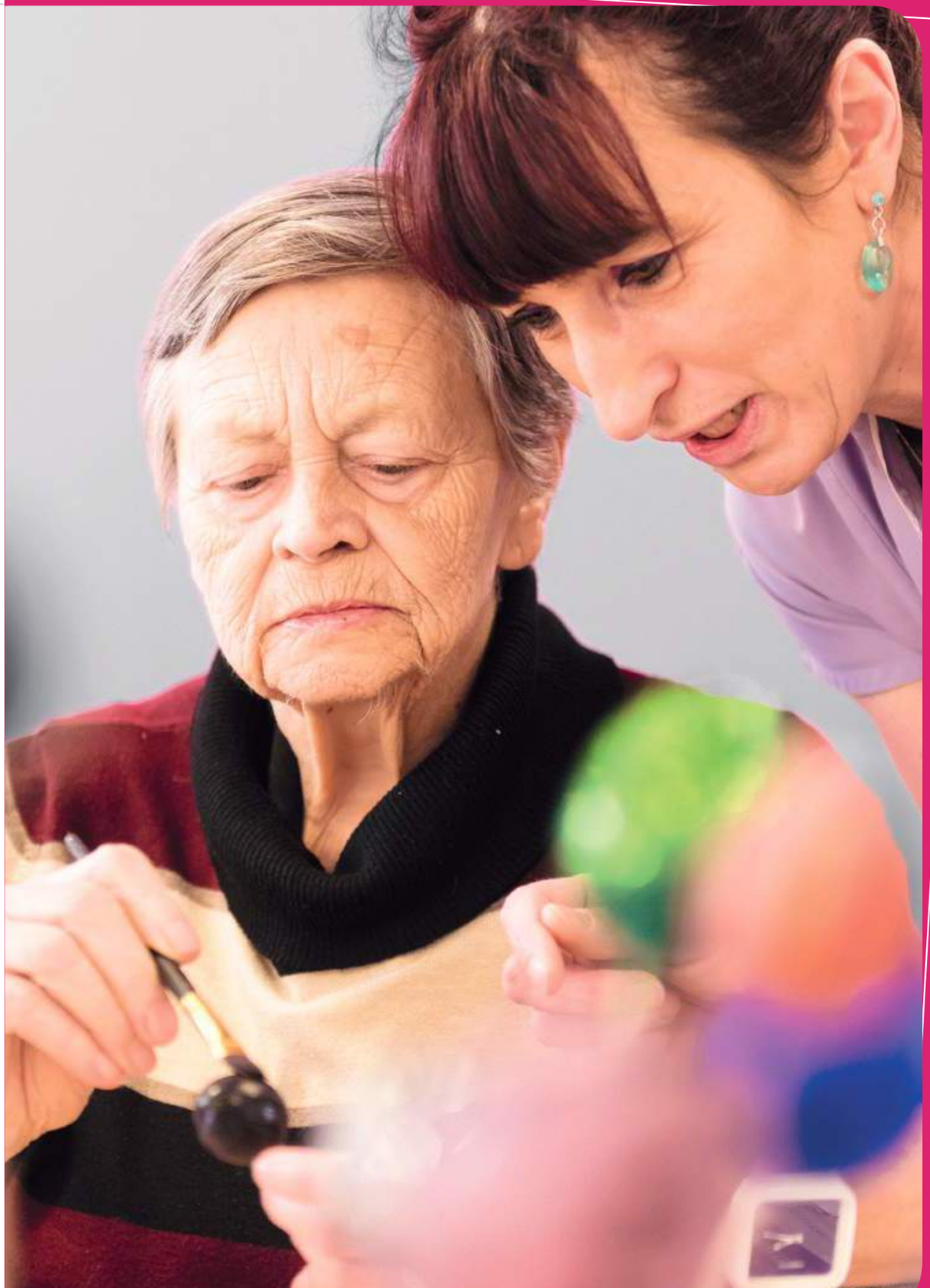

Structuration et développement du secteur

L'allongement de l'espérance de vie, le contexte socio-économique de plus en plus prégnant, l'évolution des besoins et des attentes nécessitent de repenser le mode de prise en charge des personnes âgées qui seront de plus en plus nombreuses, de plus en plus dépendantes et polypathologiques. En 2015, le secteur compte 725 lits et places en Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes - Ehpad. Au cœur de communes rurales, semi-rurales ou urbaines, il propose une offre de service diversifiée, non seulement basée sur l'hébergement en institution mais contribuant également au maintien à domicile et au soutien aux aidants : hébergements permanents, hébergements temporaires, unités Alzheimer, PASA (Pôles d'Activités et de Soins Adaptés), unités géronto-psychiatriques, Soins de Suite et de Réadaptation (S.S.R.), Maisons des familles, Accueils de Jour, Foyer Restaurant, expérimentation d'une solution de répit pour les aidants de malades Alzheimer (en journée le week-end).

Pour le secteur, l'année 2015 s'est inscrite dans la lignée de la précédente, avec la poursuite des chantiers engagés et une priorité : la structuration du secteur personnes âgées créé en 2014 dans le respect des valeurs et des fondamentaux de la Fondation Vincent de Paul.

Ce nouveau mode de gouvernance vise plusieurs objectifs :

- Sécuriser la personne morale,
- Harmoniser la gouvernance des établissements,
- Harmoniser les pratiques professionnelles,
- Pérenniser les activités et le développement du secteur.

Toutes nos réflexions et nos actions menées au quotidien ont eu pour but de répondre à ces objectifs.

Avec une préoccupation permanente :

- La cohérence des actions menées,
- La qualité de la réponse apportée aux besoins des personnes accueillies,
- Et la problématique de la gestion des risques.

Ce changement structurel n'a pas empêché de mener à bien les actions suivantes :

- La mise en oeuvre des projets de vie personnalisés,
- La poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité,
- La réécriture du projet d'établissement des Maisons de retraite Bas-Château à Essey-Lès-Nancy et Poincaré à Bouxières-Aux-Dames,
- L'harmonisation des pratiques notamment au niveau des ressources humaines et de la gestion des cuisines,
- L'amélioration du cadre de vie de la Maison de retraite Saint-Charles (Schiltigheim), la réflexion sur les circulations,
- La réflexion sur la qualité de vie au travail,
- Le soutien à la professionnalisation des équipes.

> En 2015...

Une réflexion collective des directeurs pour l'accompagnement des établissements

Instance collective de réflexion, de concertation et de décision, le **conseil Personnes Agées** est animé par la directrice du secteur et se réunit mensuellement.
Ces réunions ont pour objectif la mise en place de réflexions sur les problématiques et questions d'actualité spécifiques du secteur, sur les pratiques managériales, sur l'exercice du métier de directeur d'Ehpad. Les nombreux échanges permettent de prendre du recul sur certaines difficultés, de partager des points de vue, de faire des propositions afin d'inscrire nos actions de manière cohérente dans la politique gérontologique de la Fondation.

Des rencontres de travail directrice de secteur – directeur d'établissement ont lieu tous les mois, l'occasion de faire le point sur les dossiers en cours.
Ainsi, échanges, réflexions, aide en matière de recrutement, de promotion… permettent un partage, un regard extérieur sur les problématiques rencontrées ainsi qu'une aide à la décision. Un soutien indispensable à la cohérence de l'action entreprise au sein de la Fondation.

> Le développement

La réflexion sur les projets de résidences services, une à Essey-lès-Nancy et la seconde à Strasbourg, s'est poursuivie avec l'ensemble des partenaires tout au long de l'année 2015. Ces projets vont permettre à la Fondation de développer une nouvelle offre de service et d'apporter une réponse à des besoins de territoire dans une logique de parcours du domicile.
Par ailleurs, la Fondation a été sollicitée pour une reprise de la gestion du Foyer Logement de Rustroff. Des synergies seront à rechercher avec la Maison de retraite Saint-Joseph de Rustroff et l'IME (Institut Médico Éducatif) de Rettel et plus particulièrement pour la restauration.
L'année 2015 a été également marquée par la négociation et la reprise de la Maison de retraite du Parc à Schirmeck pour son intégration en 2016.

Un certain nombre d'événements ont marqué la vie des établissements du Secteur Personnes Agées.

Ils concernent notamment :

- **la finalisation du chantier d'humanisation et de restructuration de la Sainte-Famille :** 2015 marque la dernière étape des 8 années de travaux. Des travaux qui permettront à l'établissement de Montigny-Lès-Metz de disposer d'un cadre de vie complètement remis aux normes, sécurisé et d'un plateau d'accueil et d'accompagnement des personnes dépendantes performant,

- **la poursuite du chantier de la Maison de retraite Poincaré à Bouxières-Aux-Dames** avec la mise à disposition d'un nouveau bâtiment permettant l'accueil des personnes âgées dans des chambres adaptées à la dépendance et améliorant les conditions de travail des salariés,

^ *Maquette du projet architectural de la Maison de retraite Poincaré* - Cabinet A. Guerrisi DPLG.

- **la mise en œuvre du schéma directeur des systèmes d'information (SDSI)**

- **La mise en place d'un cycle de formation « éthique et vie professionnelle en maison de retraite »,** un travail qui s'inscrit dans la prévention de l'épuisement professionnel en même temps qu'il pose les bases d'une réflexion éthique en profondeur et fera l'objet du forum gérontologique en 2016.

L'informatisation du dossier du résident

2015 marque le processus de refonte complète du système d'information des EHPAD. Un processus qui vise à moderniser les partages d'informations, la sécurisation et la confidentialité des données résidents et l'interface avec les nombreux intervenants extérieurs.
Alors que chaque établissement disposait de ses solutions informatiques, il s'agit de mettre en place un outil unique, une solution intégrée de gestion informatisée du dossier du résident, dans ses composantes médicales, soignantes et sociales.

Cette informatisation du dossier du résident permet :

- Un meilleur respect de la réglementation
- La sécurisation du circuit du médicament
- L'amélioration de la prise en charge des résidents
- L'amélioration de l'organisation du travail avec un gain de temps pour le personnel
- La structuration et le partage des informations
- L'amélioration de la traçabilité et de la confidentialité des informations.

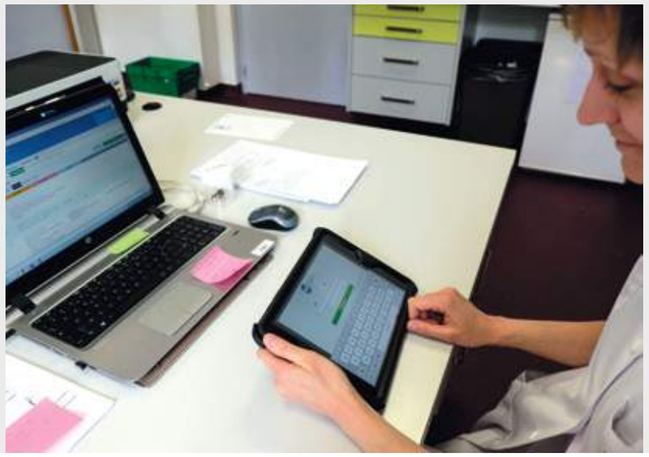

> Le public accueilli

Nos EHPAD accueillent des résidents de plus en plus âgés, dépendants, notamment sur le plan psychique et polypathologique. Pour autant, nos structures sont des lieux de vie, et le plus souvent le dernier lieu de vie, au sein desquels nos objectifs sont prioritairement d'ordre qualitatif en ce qui concerne les soins et l'accompagnement que nous y dispensons. Cet accompagnement se réalise dans le cadre d'un projet de vie personnalisé destiné à préserver au maximum leur autonomie sociale, physique et psychique dans le respect de leurs choix, de leurs attentes et de leurs désirs. L'élaboration de ce projet constitue un axe prioritaire pour chaque EHPAD de la Fondation. Les nouvelles activités développées au travers de la création des pôles d'activités et de soins adaptés (PASA), services existants aujourd'hui dans tous les EHPAD de la Fondation, d'un espace sensoriel à la Sainte-Famille, contribuent également à l'adaptation de la réponse aux besoins spécifiques, à la qualité de vie et au bien-être des résidents. Par ailleurs, l'ouverture d'un accueil en journée les week-ends pour malades Alzheimer à Saint-Joseph à Strasbourg vient compléter l'offre de service de la Fondation en matière de maintien à domicile et de soutien aux aidants.

Quelques chiffres d'analyse de la population accueillie en 2015 dans les établissements de la Fondation

Âge moyen

Saint-Joseph Strasbourg	Saint-Charles Schiltigheim	Bas-Château Essey-lès-Nancy	Poincaré Bouxières aux Dames	Sainte-Famille Montigny	Saint-Joseph Rustroff
85,92	88,43	88	86,58	87,52	84,10

Niveau moyen de dépendance (GMP)

Saint-Joseph Strasbourg	Saint-Charles Schiltigheim	Bas-Château Essey-lès-Nancy	Poincaré Bouxières aux Dames	Sainte-Famille Montigny	Saint-Joseph Rustroff
722	704	629	587	702	647

Les degrés de dépendance sont repartis en six groupes, appelés Groupes Iso-Ressources ou groupes GIR. Le GMP est le GIR moyen pondéré, il correspond au niveau moyen de dépendance des résidents d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Plus le GMP est élevé, plus le niveau de dépendance des résidents est important.

Niveau moyen des besoins de soins médicaux et techniques (PMP)

Saint-Joseph Strasbourg	Saint-Charles Schiltigheim	Bas-Château Essey-lès-Nancy	Poincaré Bouxières aux Dames	Sainte-Famille Montigny	Saint-Joseph Rustroff
206	182	182	192	216	168

Le PMP (pathos moyen pondéré) permet de déterminer pour un EHPAD le niveau moyen des soins médicaux et techniques nécessaires. Il est établi à partir de l'analyse transversale des besoins en soins requis, appelée coupe PATHOS, qui donne lieu à une cotation en points. Plus le PMP est élevé, plus le besoin de soins est important.

L'âge moyen qui s'élève à 87 ans corrobore l'entrée de plus en plus tardive dans les établissements sous l'effet notamment du prolongement du maintien à domicile
Trois établissements ont un niveau de GMP supérieur à la moyenne nationale (695 en 2013) et deux établissements un PMP supérieur à 200 contre une moyenne nationale à 192.
Ces chiffres confirment une charge de travail importante pour les équipes et la nécessité d'un accompagnement de plus en plus « spécialisé ».

En conclusion

À la lecture de ce rapport, nous pouvons constater un réel dynamisme du secteur Personnes Agées avec une activité dense. Tous les professionnels se sont impliqués pleinement dans les projets portés par leur établissement avec un objectif prioritaire : apporter la meilleure réponse possible aux besoins des résidents accueillis.
Si 2016 s'inscrira dans la continuité de 2015, avec la poursuite des chantiers engagés, ce sera également l'année de la mise en œuvre des réformes initiées par la loi d'adaptation de la société au vieillissement avec la mise en place notamment de nouveaux outils de pilotage : les CPOM (contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens) et les EPRD (états prévisionnels de recettes et de dépenses). Face à ces changements, dans le contexte actuel de contraintes sur les budgets, il nous faudra adapter nos stratégies et faire preuve d'imagination et d'innovation dans la gestion de nos établissements. Un vrai défi en perspective !

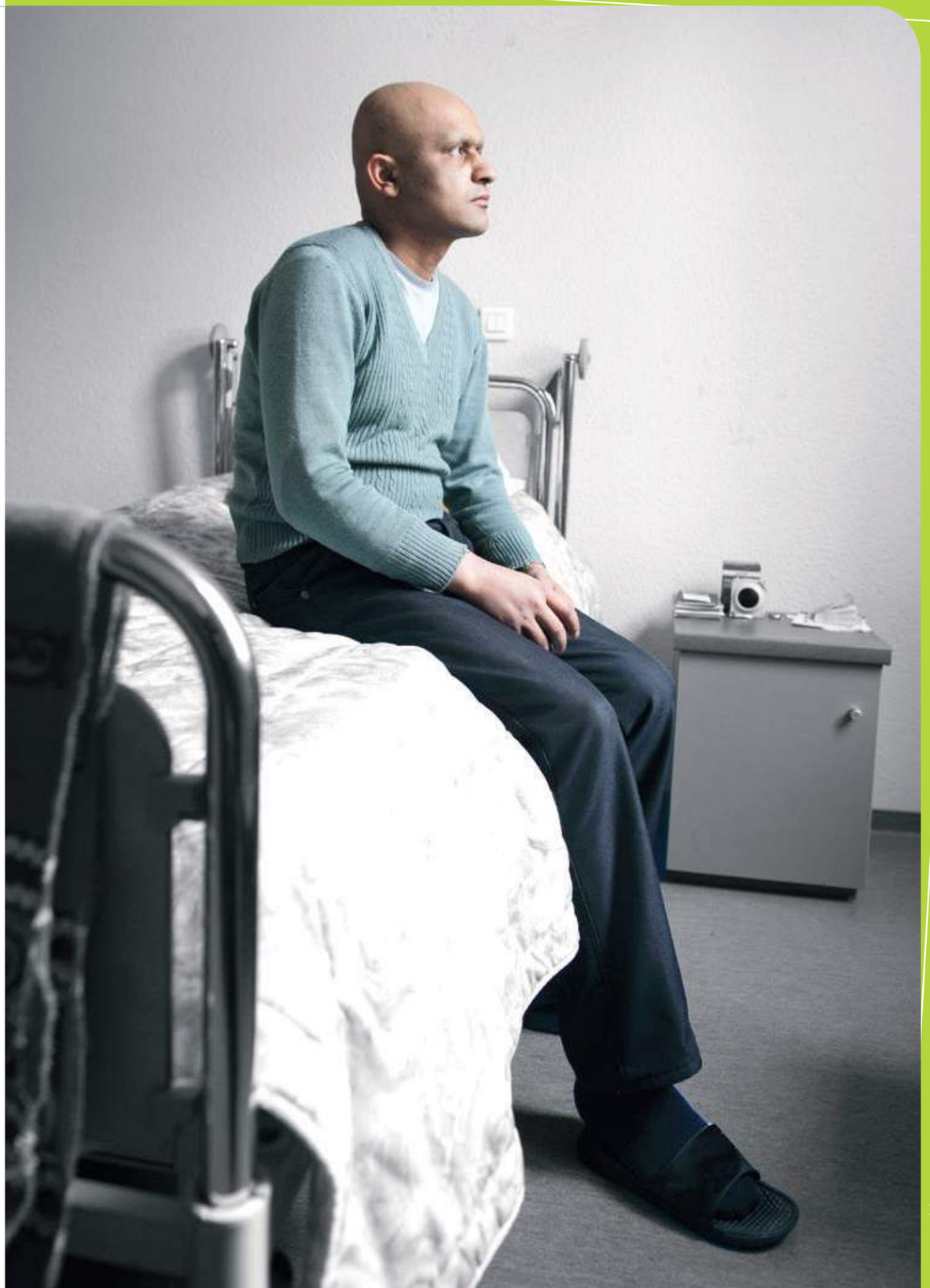

Solidarité et mutualisation
pour accompagner les plus démunis

Le secteur Solidarité de la Fondation Vincent de Paul est riche de quatre services qui se sont construits au cours de plus de vingt années d'évolution des besoins. Il offre un accompagnement aux plus démunis à travers ses missions. Enrichi de 40 places supplémentaires d'hébergement en 2015, il compte près de 200 lits et places dans ses dispositifs : lits halte soins santé(Lhss), résidence sociale, centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et bureau d'accès au logement (Bal).

Les personnes accueillies et accompagnées au sein des différents services du secteur restent sensiblement les mêmes d'année en année, même si le bureau d'accès au logement (Bal) a réduit le nombre de personnes accompagnées en ciblant ses suivis sur les travailleurs pauvres.
La ligne directrice du secteur Solidarité reste l'accompagnement des plus démunis, organisé dans un projet personnalisé, au sein de petits services ou les personnes peuvent se poser pour travailler de manière individualisée, leur projet de vie, mais aussi entendre une parole vraie, leur permettant quelle que soit leur situation de se positionner en tant qu'acteur ayant des compétences à développer, à partager, à déployer pour soi et pour les autres.

Dans un contexte économique de plus en plus contraint, permettre à chacun de porter son propre projet, découvrir l'entraide et réinventer ensemble de nouvelles solidarités, est un point essentiel sur lequel les professionnels s'appuient au quotidien dans les rencontres professionnelles, mais aussi dans les réflexions institutionnelles, afin d'enrichir les savoir-faire et être, répondre aux besoins et aux attentes, malgré les maigres ressources. La créativité, est certainement le moteur des salariés du secteur Solidarité, qui ont prouvé au cours de l'année 2015, leur capacité à faire face aux nouveaux défis, en étant présents répondant à trois appels à projets, qui ont couronné le travail effectué ces dernières années : la création de la résidence d'accueil, la création de lits d'accueil médicalisés et l'augmentations de places au centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada).

> En 2015...

- **Le Cada augmente de 40 places en novembre**, après avoir fait valider son projet d'établissement par le bureau du Conseil d'administration en juin, pris connaissance de la nouvelle législation en juillet, et constitué une nouvelle équipe de salariés.

- **Le projet de résidence d'accueil** présenté dans le cadre d'un appel à projets a retenu l'attention de la Direction départementale de la cohésion sociale - DDCS. 25 places seront ouvertes en 2018 en partenariat avec BATIGERE bailleur social, et l'EPSAN, service public de psychiatrie.

- **Le projet d'ouverture de lits d'accueil médicalisés (Lam)** a également été retenu par l'Agence régionale de santé - ARS et verra l'ouverture de 20 places pour l'Alsace, en 2016.

^ À Schiltigheim, un immeuble abrite la résidence sociale, l'accueil du Cada et le Bal.

- **La rénovation du toit de la résidence sociale demeure une préoccupation** car en l'état, il rend des logements indisponibles. La Fondation ne pouvant accepter que des usagers ne soient pas hébergés pour des raisons techniques et financières, une solution devrait permettre les travaux en 2016.

- **Deux nouveaux salariés** en contrat aidés financés par l'ARS ont intégré **l'équipe de l'Escale Saint-Vincent**, afin de la soutenir dans sa prise en charge d'un public à la santé très dégradée.

- **Un contrat aidé d'agent d'entretien** a été pérennisé (en contrat à durée indéterminée) grâce au déploiement du Cada.

> Le public accueilli

Le centre d'accueil pour demandeurs d'asile : Cada Saint-Charles

Si la majorité des personnes accueillies étaient jusqu'alors des familles, le nouveau profil des usagers en fin d'année se modifie, et de très jeunes hommes isolés sont orientés en priorité par l' Office Français d'Immigration et de l'Intégration sur le territoire strasbourgeois en fin d'année 2015, en lien avec le plan national pour améliorer la prise en charge des migrants et la création de 40 places supplémentaires. Si le temps de séjour programmé se réduit avec la nouvelle directive, l'équipe professionnelle continue à avoir le souci de l'accompagnement individualisé, du principe de réalité, et un haut niveau d'exigence pour transmettre les règles et le savoir-vivre permettant une adaptation à l'issue de la procédure de demande d'asile.

Composition familiale des personnes présentes au Cada au 31/12/2015

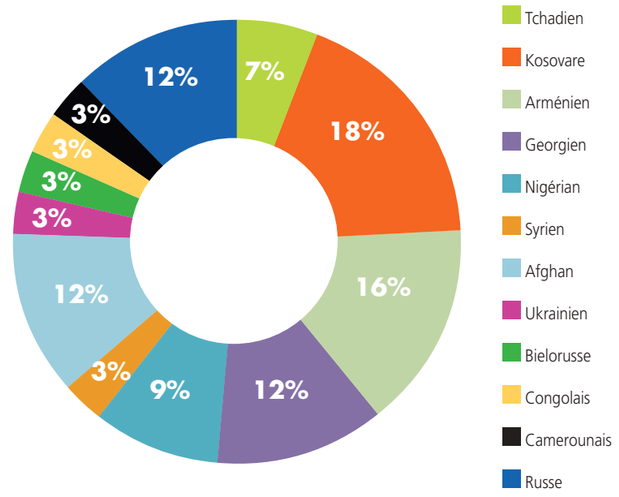

La résidence sociale (Schiltigheim)

Ayant pour mission d'héberger et d'accompagner des femmes seules, des mères de familles ou des couples au sein de ses 35 appartements et 10 baux glissants, la Résidence Sociale a accueilli 42% de personnes en activité professionnelle, ce qui n'était plus le cas depuis plusieurs années. De ce fait l'accent a été porté sur toute la question budgétaire, la préparation au relogement, la gestion du voisinage, et le partage et la mutualisation de compétences. L'objectif étant de permettre de recouvrer une estime et une confiance en soi pour des personnes ayant subi un accident de la vie, en s'appuyant sur du savoir-faire, et du savoir être. Un autre profil, caractérisé par une plus grande fragilité, est accompagné au sein de la résidence : il nécessite plus d'attention et de proximité. Les parents carencés restent également présents, et même s'ils sont minoritaires, ils restent une véritable préoccupation et obligent à la fois à la vigilance dans le cadre de la protection de l'enfance, et à une présence renforcée pour protéger la sécurité des locataires.

Motif d'entrée à la résidence sociale en 2015

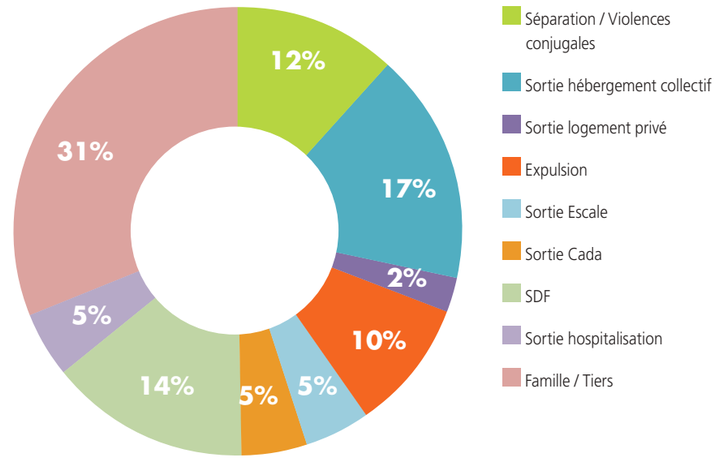

Composition familiale des personnes présentes au Bal au 31/12/2015

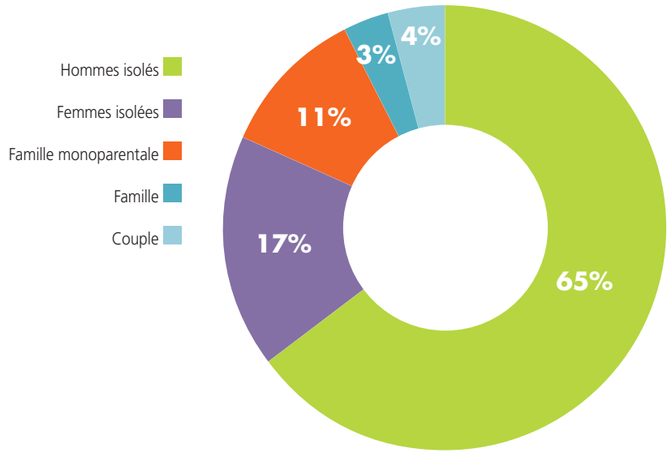

Le bureau d'accès au logement (Bal)

Le Bal bien qu'étant toujours reconnu pour son activité a pourtant subi une réduction de budget de fonctionnement a postériori, de la part du Conseil départemental, remettant en cause son devenir sous sa forme actuelle. Pour autant, dans un contexte où les propriétaires partenaires ne bénéficient plus de garanties d'impayés de loyers et où le service a dû recentrer son activité sur un profil de travailleurs pauvres ou percevant une allocation adulte handicapé (AAH), le nombre de 27 relogements sur l'année reste très honorable, au regard du prix locatif sur l'Eurométropole et des difficultés de prospections et de sécurisation.

Situation des personnes à leur admission à l'Escale en 2015

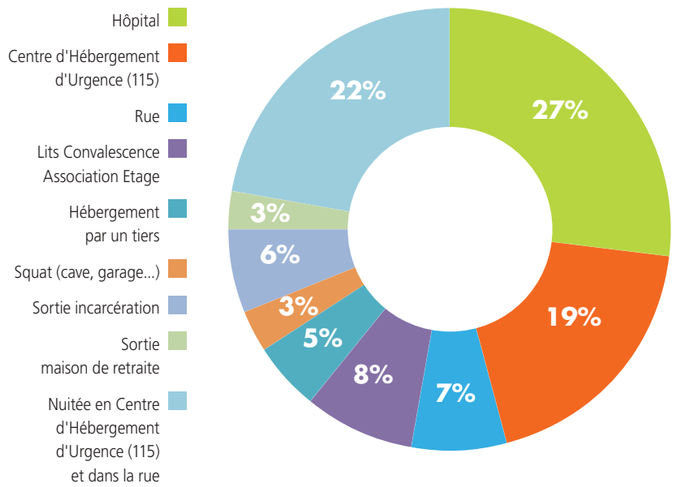

L'Escale Saint-Vincent (Strasbourg)

Les demandes d'orientation vers l'Escale concernent de plus en plus des pathologies lourdes ne trouvant pas de réponses dans d'autres structures. C'est pourquoi l'Agence régionale de santé a financé deux postes supplémentaires de travailleurs chargés de l'accompagnement au quotidien pour faire face au surcroît de travail de proximité, de soutien et d'aide à la compréhension lors des rendez-vous. Les besoins sont tels qu'aujourd'hui les lits halte soins santé - LHSS ne répondent plus à leur mission initiale, à savoir la prise en charge de pathologies bénignes. En effet, ils répondent à l'urgence de la mise en sécurité sanitaire des personnes les plus vulnérables. Les séjours s'allongent, le service accueille donc moins de personnes : 40 en 2015. L'Escale Saint-Vincent doit de plus en plus faire face à l'accompagnement vers la fin de vie, et la gestion de personnalités complexes. Dans ce contexte, l'EPSAN - établissement public de santé (mentale) Alsace Nord - et les services de soins palliatifs de la Clinique de la Toussaint deviennent des ressources essentielles. L'ouverture de 20 places de lits d'accueil médicalisés (Lam) en 2016 est attendue avec impatience par l'ensemble des partenaires, mais malheureusement, ces places ne sauront répondre à elles seules à l'ensemble des besoins locaux.

Résidence sociale Saint-Charles : bientôt 20 ans de fonctionnement !

< *À la résidense sociale, l'équipe partage son premier café dans les locaux fraîchement décorés.*

C'est bien encore à l'imagination des Sœurs de la Charité que nous devons ce projet singulier, et surtout cet outil combien important pour répondre à l'accueil et à l'accompagnement des personnes seules et des familles « accidentées de la vie ». Elles viennent y chercher un toit, de l'attention et un coup de pouce pour pouvoir se reposer, s'ancrer pour pouvoir mieux repartir vers une nouvelle vie, un nouveau logement. La résidence sociale, c'est un peu comme une grande famille, pas très riche (de moins en moins au fil des restrictions budgétaires) mais qui s'enrichit de son expérience, de sa motivation, et des compétences partagées pour créer de nouveaux espaces de rencontres, d'échanges et de valorisations, d'apprentissages.

Après la mobilisation des résidents autour du barbecue d'été, le prêt des véhicules de l'Institut Saint-Charles pour permettre des sorties estivales à Strasbourg ou à la découverte de la campagne alsacienne, c'est l'aménagement d'un nouvel espace de vie qui a été possible grâce à l'investissement de chacun.

Le 25 novembre 2015, les dernières finitions étaient faites pour pouvoir proposer un nouveau lieu de convivialité, de rencontre et de partage : « le Café des résidents ». Deux mercredis par mois, cet espace chaleureux est désormais ouvert aux parents et aux enfants, en présence des travailleurs sociaux. L'aménagement et les travaux par les usagers a permis des apprentissages et formations contribuant à la préparation de leurs projets de logement personnel.

En 2017, la résidence aura 20 ans ! Il est temps de se préparer à l'adaptation, à trouver des moyens complémentaires pour continuer à faire vivre cet endroit protégé, à l'améliorer pour continuer à ouvrir la porte à ceux qui l'espace de quelques mois, ou plus, ont besoin d'aide.

^ *Le secteur Solidarité fonctionne aussi grâce à ses nombreux bénévoles. Ici, Trudy à l'Escale Saint-Vincent..*

En conclusion

L'engagement et le dévouement des salariés du secteur Solidarité permettent de proposer de belles réponses aux besoins des personnes les plus démunies rencontrées au quotidien. La créativité et le partage de compétences à la fois des professionnels et des usagers permettent encore de s'adapter et d'accompagner au mieux les personnes isolées, fragilisées, et les familles. Pour autant la mutualisation de moyens et la bonne volonté ne suffiront plus pour faire face aux besoins grandissant d'une population pauvre et démunie, ni pour pallier aux restrictions budgétaires alarmantes que nous connaissons actuellement et qui mettent en péril un grand nombre de nos accompagnements de proximité. Le secteur devra-t-il encore plus s'appuyer sur la bonne volonté des donateurs et sur l'engagement déjà important des bénévoles pour continuer à offrir un suivi bienveillant et adapté aux plus miséreux ?

Des projets... de qualité

En 2015...

Après la réussite, dans les délais légaux, des évaluations internes et externes de tous les établissements médico-sociaux de la Fondation Vincent de Paul, la démarche Qualité des trois secteurs Personnes Âgées, Enfance, et Solidarité s'est concentrée sur le suivi d'une part des recommandations issues des rapports d'évaluation, et d'autre part sur le suivi des plans d'actions pluriannuels associés aux différents projets d'établissements.

En 2015, les efforts ont plus spécifiquement porté sur une démarche de formalisation ou de suivi de maîtrise des risques.

Le secteur Personnes Agées a lancé la formalisation et la mise en œuvre de la cartographie des « risques résidents ». Cette démarche vise à identifier dans un premier temps les risques auxquels les résidents des Ehpad sont confrontés, à les coter en terme de criticité et enfin, à trouver des réponses adaptées pour maitriser au mieux ces situations à risques. D'autre part, tous les établissements médico-sociaux ont réalisé ce travail de maîtrise des risques au niveau des salariés avec la mise à jour des documents uniques des risques professionnels. Cette démarche globale de maîtrise des risques s'est aussi développée. Des actions spécifiques ont été mises en œuvre tout au long de l'année :
- la maîtrise des bonnes pratiques de restauration dans le secteur Enfance (mise en place d'un guide de bonnes pratiques, sensibilisation des équipes…),
- des formations/actions dans certains Ehpad au niveau des cuisines thérapeutiques (sensibilisation des équipes in situ et corrections des éventuels écarts), des audits sur le circuit du médicament, et sur les dossiers usagers…

L'harmonisation des pratiques est aussi un point incontournable en 2015 de la démarche Qualité.

Elle s'est traduite concrètement par la création ou mises à jour de plusieurs notes de procédures du siège de la Fondation (recrutement, sécurité, appel à projets…) permettant aux établissement de la Fondation de disposer d'un cadre commun de références pour l'action.
Dans cette même dynamique, après la conception commune d'un cahier des charges, les Ehpad de la Fondation ont choisi un outil informatique commun de gestion informatisée du dossier résident. Une autre démarche d'harmonisation a amené les Ehpad de la Fondation à mettre à jour leur contrat de séjour et règlement de fonctionnement sur la base d'un tronc commun.

Le groupe cuisiniers des Ehpad de la Fondation

Le groupe cuisiniers est composé des Chefs cuisiniers et seconds de cuisine des différents Ehpad de la Fondation. Le but de ce groupe est le partage et l'harmonisation des pratiques.
Il se réunit de façon trimestrielle sur une journée en alternant les lieux de rencontre dans les différents établissements, dans une ambiance toujours constructive et conviviale.
Constitué initialement pour mettre en place une démarche HACCP commune (procédures – diagrammes de fabrication…), ce travail en réseau s'est enrichi de thèmes métiers aussi variés que la réalisation de repas mixés, les cycles de menus, le pilotage d'un budget et des fournisseurs, les fiches métiers cuisines, la nutrition, les fiches recettes…
Cette rencontre se déroule systématiquement avec une visite approfondie de la cuisine et permet là aussi un échange très riche sur le matériel / les produits / fournisseurs utilisés, les méthodes d'organisation…
Cette démarche se veut pérenne et sera reconduite en 2016.

Pour le secteur sanitaire, en 2015, le Groupe Hospitalier Saint Vincent a préparé la certification V2014 prévue au second semestre 2016

Une préparation à la certification marquée par :
- La formation des pilotes de processus
- L'élaboration des processus internes et des procédures associées
- L'évaluation des risques a priori, sur la base des audits de processus
- L'écriture du compte qualité envoyé à la haute Autorité de Santé -HAS fin décembre 2015, sur la base de l'évaluation des risques a priori
- Le déploiement généralisé du dossier patient informatisé, en particulier sur la prescription médicamenteuse afin de lever la précédente réserve (accompagnement par une équipe de 10 personnes)
- Les audits à blanc dans les services de soins, avec plans d'actions validés et suivis
- Une communication large et régulière à destination des équipes
- La poursuite de la sécurisation des patients par la diminution des risques associés aux soins avec les dispositifs de maîtrise suivants : analyse des évènements indésirables, comité de gestion des risques, comité de retour d'expérience (CREX), commission des risques associés aux soins (CGRAS)
- La maîtrise de la gestion documentaire avec l'intégration en continue des documents actifs sous un nouvel outil de GED (gestion électronique des documents).

Développement des **compétences** et **recherche**

La formation professionnelle au cœur du projet social

Dans le respect des engagements revendiqués par la charte de la Fondation Vincent de Paul, la formation des salariés est un axe fort de la politique de Ressources Humaines des établissements. Les plans de formation élaborés en partenariat avec l'encadrement des équipes et les représentants du personnel reprennent l'ensemble des priorités en matière de développement des compétences de toutes les catégories de salariés, sans exclusive. Des enveloppes sont même consacrées aux publics les plus défavorisés afin de leur permettre d'accéder à la qualification, sésame indispensable de l'évolution professionnelle.

En 2015, plus de trois millions d'euros ont été consacrés par l'ensemble des établissements à la formation professionnelle. Les deux tiers de ces sommes ont été assurés par le secteur de la Santé, l'Enfance (17 %) et le secteur Personnes âgées (15 %) poursuivant l'évolution de leurs budgets spécifiques.

Près de 1 600 salariés ont pu profiter de ces dispositifs pour développer de nouvelles compétences ou disposer de moyens pour mieux s'adapter à leur poste de travail.

L'investissement en temps de formation a représenté 35 000 heures, dont 13 000 consacrées à des actions qualifiantes (obtention d'un diplôme ou d'une certification/validation de compétence).

En outre, dans le cadre de notre partenariat avec UNIFAF, le fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif, huit congés individuels de formation ont été financés.

La Fondation Vincent de Paul s'est également donné pour mission d'accueillir d'autres publics afin de les accompagner dans leurs premiers pas professionnels. Ainsi, le Conseil d'Administration a voté en 2013 une résolution visant à développer les contrats aidés et les parcours en alternance dans les établissements. Outre l'opportunité de transmettre nos savoir faire et valeurs à des jeunes peu ou pas qualifiés, cette décision prend en compte la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en préparant les plans de succession des « séniors » qui bénéficieront d'une retraite méritée dans les prochaines années. C'est également dans un contexte de « contrat de génération » que les salariés les plus expérimentés ont organisé le transfert de leurs compétences à la nouvelle génération.

L'accompagnement et le tutorat ont permis en 2015 à 100 jeunes en « emplois d'avenir » (+ 20%) et 22 apprentis ou contrats de professionnalisation (+22 %) de découvrir des métiers, tant sur le terrain qu'en organisme de formation, en vue de l'obtention d'une qualification reconnue.

Rappelons ici que la Fondation Vincent de Paul compte parmi ses établissements un Institut de Formation en Soins Infirmiers – Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFSI – IFAS) et que ce dernier est le premier en Alsace à proposer depuis 2014 la formation d'aide-soignants en alternance avec le partenariat du CFA Médico- Social d'Alsace – l'ARAASSM. Ce sont aussi 663 stagiaires qui ont intégré les établissements pour compléter leur formation scolaire ou universitaire. En effet, du BEP d'électricien au doctorat de médecine, tous les publics sont invités à partager avec les professionnels de la Fondation leur professionnalisme et leurs procédures de travail.

La recherche à la Fondation Vincent de Paul

La Fondation Vincent de Paul est héritière du partenariat entretenu depuis toujours par les Sœurs de la Charité avec les hôpitaux publics et notamment avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Ainsi elle entend non seulement participer au service public de santé ou médico-social mais aussi apporter sa pierre à la recherche, en lien avec les grands organismes publics, notamment les universités.

Les lois de santé comportent de nombreuses dispositions relatives à la recherche et en font une mission essentielle du service public des établissements de santé, les CHU évidemment mais également les établissements privés participants au service public, comme le secteur « Santé » de la Fondation Vincent de Paul.

Le Groupe Hospitalier Saint-Vincent, Espic – établissement de santé privé d'intérêt collectif (ex Psph : établissements participant au service public hospitalier) accompagne donc des travaux de recherche.

Depuis septembre 2009, la formation des infirmier(e)s est officiellement engagée dans le processus L.M.D (Licence, Master, Doctorat). En effet, la reconnaissance aux titulaires du Diplôme d'Etat d'Infirmier du grade licence est effective depuis 2012, et de ce fait, l'IFSI Saint-Vincent, développe, en son sein, des travaux de recherche.

La commission Recherche réunissant des acteurs des différents secteurs de la Fondation fait vivre la politique de développement de la Fondation dans ce domaine. Elle ambitionne d'accroître le nombre de thèses et de masters préparés dans ses établissements tant par ses propres salariés que par des étudiants et veille à développer le nombre de ses publications scientifiques. À cette fin, elle entretient en interne une culture de la recherche, encourage l'accueil d'étudiants et réserve sur son propre budget, des moyens pour promouvoir la recherche appliquée. Elle favorise le transfert de technologies, en lien avec ses besoins et avec ses pôles d'excellence. Ainsi, en 2014, des prix avaient été remis pour des mémoires d'étudiants infirmiers ainsi que pour une thèse de médecine. Les prochains prix seront pour 2016.

En 2015, les différents pôles cliniques du GHSV ont poursuivi leur activité de recherche et promotion scientifique (néphrologie, médecine interne et gériatrique, soins palliatifs et douleur, maladies métaboliques et endocriniennes, cancérologie et médecine complémentaire, pharmacie…). L'enseignement post-universitaire (EPU) s'est également poursuivi, ainsi que différents colloques et conférences grand-public.

Des initiatives primées

À l'occasion du congrès 2015 de la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs, l'équipe du SSR – service de soins et de réadaptation en soins palliatifs de la Clinique de la Toussaint a remporté le prix « art culinaire » pour son poster « À plusieurs voix » dans lequel patients, soignants, bénévoles et cuisiniers ont témoigné leur vécu des temps de repas thérapeutiques instaurés depuis l'ouverture du service en 2009.

Du côté de la clinique de la Toussaint, c'est l'ingéniosité de son CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) qui a remporté un prix au concours de sécurité 2015 de la Carsat pour son système d'allégement du poids des sacs de linge et des sacs poubelle.

^ De gauche à droite : Andrée Emdinger- Rebecca De-Surmont et Caroline Ruch - Francine Jost entourent le poster primé.

Des ateliers, des formations pour le bien-être au travail

En termes de recherche et de formation, le Groupe Hospitalier Saint-Vincent n'est pas en reste. Il a œuvré au carrefour de ces disciplines en y ajoutant un composant essentiel : le bien-être au travail. Et comment mieux illustrer ce développement des savoirs et cet esprit d'innovation qu'au travers de la démarche de méditation de pleine conscience expérimentée tout au long de l'année 2015 ? La « Mindfulness » comme on l'appelle, encore peu connue, a fait son entrée au GHSV par une conférence en janvier 2015, suivie rapidement d'ateliers d'initiation. Réunissant une centaine de salariés, des formations ont ensuite été mises en œuvre, permettant à ces personnes de devenir autonomes quant à la méditation, et de trouver des outils autour de la gestion du stress et des émotions.

En parallèle, les journées toucher-massage bien-être battaient leur plein ! Deux fois par an, elles foisonnent de salariés de tous services, un moment de détente attendu et apprécié, devenu un moment de partage. Puisque cette fois-ci, derrière les fauteuils de massage, des visages connus avaient troqué leur tenue classique de travail pour mettre à profit des talents nouvellement acquis, suite à une formation au massage « assis-minute ». Ce sont les « référents bien-être ». La qualité de vie au travail reste un domaine approfondi primordial, même dans un contexte économique contraint. La variable à modifier devenant alors la créativité !

Fidèles bénévoles

Auprès des 2200 salariés de la Fondation, ce sont près de 400 bénévoles qui interviennent aujourd'hui dans les établissements en Alsace ou Lorraine, à titre individuel ou par l'intermédiaire d'associations.

C'est pourquoi la Fondation Vincent de Paul inscrit l'intervention des personnes bénévoles comme support essentiel de ses activités dans les différents secteurs où elle œuvre. Le projet institutionnel de la Fondation (juin 2012) affirme les objectifs de la politique de cette institution à l'égard du bénévolat. Elle souligne l'idée que « l'action des bénévoles doit être organisée », qu'elle est « une action aux multiples visages, distincte de celle des salariés de la Fondation »…

La Fondation affirme sa volonté de reconnaissance des bénévoles : « L'action bénévole est durable et saine, si le bénévole trouve la possibilité de se réaliser, de se développer, d'apprendre et de découvrir ».

Cette volonté politique est confiée à un comité des bénévoles, présidé par Jean-Jacques Hincker, administrateur. Inciter au partage d'expériences, susciter des idées d'actions, créer des liens transversaux, telles sont ses missions.

En 2015, ce comité s'est aussi attelé à l'organisation de la deuxième journée des bénévoles de la Fondation. Initiée en 2014, la volonté de la Fondation d'offrir à ses bénévoles une formation répondant aux besoins de leurs missions de bénévolat a pris corps en 2015 avec le travail mené par le comité pour la construction d'une première journée de formation. Cette formation construite exclusivement pour les bénévoles par les professionnels des établissements sera proposée en 2016.

La journée des bénévoles de la Fondation, le 16 octobre 2015

Comme en 2013, cette journée avec les bénévoles intervenant dans les établissements de la Fondation a été riche ! Avec ses ateliers (témoignages, photos, conte, chorale, taï-chi, danse assise, jeux), cette manifestation sur le site de la Toussaint a encore été l'occasion de belles rencontres et de nombreux partages. Que de poésie avec la conteuse Nicole Docin-Julien et de fou-rire face à la troupe Théâtre en Kit qui a dressé de sacrés portraits du bénévolat à la Fondation Vincent de Paul…

^ *Ouverture de la journée par la présidente de la Fondation.*

Les comédiens de la troupe Théatre en Kit. >

Les Amis du long séjour de Saint-Luc œuvrent à l'extérieur pour améliorer le quotidien des résidents de l'Ehpad de la clinique à Schirmeck

Des fidèles…, fidèles bénévoles et fidèles donateurs, qui sont-ils ces « amis-là » ?
Dans la vallée de la Bruche, le bénévolat de ces actifs et retraités prend une forme particulière. Contrairement à la plupart des bénévoles des maisons de retraite de la Fondation Vincent de Paul, eux ne sont ni au chevet des plus dépendants, ni en sortie ou autre animation avec les résidents et l'animateur. Ils donnent de leur temps et de leur énergie pour collecter l'argent qu'ils investiront pour le quotidien des personnes âgées. En 2015, le partenariat avec l'association « Chiens de vie » pour de la médiation animale, l'intervention de l'association Siel Bleu pour l'activité physique adaptée, des ateliers d'animation, les cadeaux d'anniversaire des résidents, fêtes de Noël, sorties diverses… Toutes ces animations sont réalisées grâce à cette association de bénévoles, présidée par Daniel Pattein, qui œuvre toute l'année pour obtenir des financements. Et comment ? En se retroussant les manches pour organiser depuis près de 20 ans, des marchés aux puces, des lotos, des dîners dansants, et ventes de Noël…
Bravo et merci à eux !

^ *Les membres de l'association.*

Petits et **grands dons**

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des dons, donations et legs.

Les dons que nous percevons :

- profitent d'abord aux personnes accompagnées, pour financer des services que la collectivité (le budget de fonctionnement) ne peut leur offrir : matériel ou service pour améliorer le bien-être des usagers, séjours de vacances ou cadeaux pour les plus isolés, activités d'animation à caractère exceptionnel, …
- complètent les subventions sollicitées dans le cadre du lancement de projets innovants et expérimentaux,
- peuvent également financer des actions de recherche, de développement qui participent au but de la Fondation.

En 2015, la générosité de nos donateurs (particuliers, entreprises, associations et autres organismes pour des dons en numéraire et en nature) ainsi qu'un legs ont permis de collecter 273 830 euros.

Des projets remarquables ont été retenus par des partenariats, des prix de fondations, des fonds de dotations. Ces ressources contribuent au financement d'actions qui ne pourraient l'être sans l'appel à la générosité, et permettent d'apporter « un plus » aux publics accueillis.

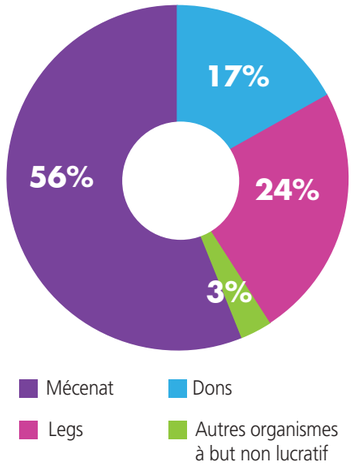

Quelques exemples…

En 2015, soutenus par de nombreux organismes, et grâce à la mobilisation de tous, la Maison de retraite Sainte-Famille à Montigny-Lès-Metz a collecté les 50 000€ nécessaires à son projet Escapade.

Cet établissement accueille 120 personnes âgées de 85 ans en moyenne, dont le tiers se déplace en fauteuil roulant. Quel que soit leur état de dépendance, l'envie de continuer à participer à la vie en société est intacte. Quoi de mieux qu'une sortie au théâtre, au cinéma ou en terrasse d'un café pour lutter contre l'exclusion et maintenir le lien social ? Ni l'envie ni les idées ne manquaient, un bus adapté aux fauteuils roulants faisait défaut. Depuis 2014, bénévoles, professionnels et partenaires ont apporté leur soutien pour concrétiser ce projet. L'association Texas Tennessee, la chorale des résidents LuminiSphère avec l'enregistrement et la vente de son CD « Lumières d'hiver », les donateurs convaincus du projet et les organisations comme les commissions sociales de l'IRCEM et Malakoff Mederic Retraite Arrco, la Mutuelle Saint-Christophe et l'entreprise Peugeot Bailly à Metz, sont ici vivement remerciés !

À noter, pour autres illustrations non exhaustives, que

- des entrepreneurs privés ont, par le biais de l'association Noël en Joie, offert un babyfoot d'une valeur de 8000€ aux enfants des Maisons d'Enfants l'Ermitage à Moulins-Lès-Metz
- la Société DODO, fabricant de couettes et d'oreillers a fait un don en nature de 350 oreillers et 200 couettes au profit des établissements et services du secteur Solidarité
- comme chaque année, les équipes des services des cliniques du Groupe Hospitalier Saint-Vincent se mobilisent pour des projets qui leur sont chers… Ces petits plus pour le confort et le bien-être des patients.

Rappelons que ce sont plus de 10 000€ annuels qui sont nécessaires aux services de soins palliatifs de la Toussaint pour mener à bien leurs projets. À la clinique Sainte-Anne, le service de néphrologie est lui très investi aux côtés des patients dialysés et associations, à la maternité des mécénats ont permis de finaliser les travaux de modernisation des salles de bain. À Saint-Luc, grâce aux amis du long séjour, de nombreux projets peuvent être financés pour les personnes âgées (lire aussi page Bénévolat).

^ *Séance avec Marie-Rose, art-thérapeute, dans un service de soins palliatifs grâce aux dons perçus en 2015.*

^ *En 2015, aux couleurs du service de néphrologie et dialyse, les professionnels, patients et familles ont participé aux Courses de Strasbourg.*

L'éthique à la Fondation Vincent de Paul

Avant même l'existence de la Fondation Vincent de Paul, la question de l'éthique était une préoccupation des professionnels et administrateurs dans le cadre de leurs activités.

Le docteur André Clavert, médecin biologiste retraité, délégué régional Alsace-Franche Comté de *Médecin du Monde* jusqu'en 2016, membre fondateur du collège européen de recherche en éthique, Vice Président de la Fondation de 2009 à 2016, mais aussi animateur du comité éthique Enfance, et animateur du groupe recherche éthique du Groupe Hospitalier Saint-Vincent, nous en dit plus :
« *En 1994, le docteur Bernard Bastian, médecin et théologien, a créé le groupe de recherche éthique du Groupe Hospitalier Saint-Vincent (GRE) constitué de professionnels des services ainsi que de personnes extérieures, philosophes, sociologue, théologiens et historiens. J'ai eu la chance de pouvoir participer dès le début de cette expérience et de diriger ses travaux pendant de nombreuses années. Au début le GRE a abordé des questions générales d'éthique puis, après quelques années, ce groupe s'est consacré à l'analyse de cas présentés par des équipes. En approfondissant ces cas nous avons souvent constaté que le questionnement n'est souvent pas éthique (mauvaise transmission d'informations, erreurs de procédures…) mais lorsque la question est effectivement « éthique », l'analyse nous amène très loin dans la réflexion* ».

Nous avons reproduit cette expérience dans le secteur de l'Enfance depuis 2013 et cette année 2015, avec les professionnels de la gérontologie.

Une réflexion partagée à l'occasion de séminaires

Pour permettre de faire mieux connaitre les réflexions portées sur les questions d'éthique, des séminaires sont organisés.

En 2015, le colloque soignant de la Fondation et sa réflexion sur « L'identité du soignant d'hier à aujourd'hui : quelles mutations ? » était au cœur de cette réflexion. Cette question, les professionnels du soin l'ont partagée avec des enseignants, des chercheurs, maîtres de conférence, une doctorante, un professeur, un cadre de santé, le 2 octobre 2015.

Pour le secteur Solidarité, la collaboration avec Médecins du Monde a donné lieu à deux séminaires : « L'accès aux soins dans une région rurale : la vallée de la Bruche » organisé à Schirmeck, et « Comment aborder une personne précaire ? » à Strasbourg. Ce travail permet de mieux faire comprendre les difficultés qu'ont les intervenants dans ce secteur. L'accès aux soins pour les populations en difficulté n'est pas chose facile. C'est un domaine encore mal connu et peu étudié du secteur médico-social.

De la recherche sur le sujet est menée en collaboration avec l'Université de Strasbourg : en 2015, Claire-Ange Gintz, responsable infirmier au GHSV a soutenu sa thèse en éthique « Ambiguïté de la relation de service dans le champs du soin infirmier ». Laureline Coulomb, qui intervenait dans le secteur Solidarité, soutiendra sa thèse « Le soin du précaire entre malentendu et négociation » en 2016.
L'éthique c'est avant tout un moment important pour les équipes qui ont besoin de comprendre ce qui se passe et de trouver du sens à leur activité, une étape indispensable pour faciliter l'innovation.
« *L'éthique peut nous emmener vers une pratique apaisée qui est une condition de réduction des conflits et des incidents.* »

Le GRE (Groupe de Recherche Éthique) du Groupe Hospitalier Saint-Vincent est une instance interdisciplinaire créée pour débattre et rendre un avis consultatif sur des situations cliniques posant des difficultés d'ordre éthique, au sein d'un établissement du GHSV. Tout groupe de professionnels du GHSV peut saisir cette instance sur une question particulière. Le coordinateur du GRE est le professeur Michel Hasselmann, professeur de réanimation médicale, directeur de l'ERERAL, (Espace de réflexion éthique région Alsace). En 2015, les débats du GRE ont porté principalement sur la réflexion sur la sédation et sur la révision de la loi Leonetti. Une collaboration avec l'ERERAL a été initiée pour la préparation du forum éthique 2016 sur la question du suicide en institution.

Dans l'Enfance

Dès 2013, la réflexion menée dans le secteur de la Santé a été un socle afin de créer une réflexion éthique propre au secteur de l'Enfance. Animé par le docteur Clavert, le comité Ethique Enfance est constitué de professionnels du secteur et de personnes ressources externes à la Fondation (spécialistes de différents champs comme la justice, le médico-social, la psychologie, la psychiatrie…). Dans une démarche bénévole, ces derniers viennent enrichir les réflexions. En 2015, le fil conducteur de la réflexion du comité est « la règle du non-renvoi ». Afin d'être partagée avec l'ensemble des professionnels et servir de guide dans les pratiques quotidiennes auprès des enfants et familles, le sixième « avis éthique » est à paraître et un premier forum éthique du secteur Enfance se déroulera en octobre 2016.

Dans les Ehpad

En 2015, un cycle de formation « éthique et vie professionnelle en maison de retraite » est proposé aux équipes du secteur Personnes agées. Un projet pour réinterroger la question du sens dans les activités quotidiennes des personnels des différents établissements gériatriques de la Fondation. Ce cycle a été mis en place avec deux groupes, un en Lorraine et le second en Alsace, et sont animés par Catherine Borella – formatrice en éthique de la santé. Le forum gérontologique 2016 sera l'occasion d'une restitution et d'un partage entre tous les professionnels des établissements gériatriques de la Fondation.

Spiritualité & laïcité

La spiritualité dans les établissements de la Fondation Vincent de Paul

L'existence d'aumôneries dans les établissements sanitaires et médico-sociaux n'est pas propre à la Fondation Vincent de Paul, mais bien inscrite dans les textes de loi. En revanche, la mise en œuvre de la charte transmise par les fondateurs (la Congrégation des Sœurs de la Charité) dans la déclinaison du projet institutionnel défini, lui est bien spécifique.

^ *Les 7 et 8 avril 2015, les membres du Conseil d'administration et les directeurs de la Fondation partaient « sur les pas de Vincent de Paul » en voyage d'étude spirituelle dans l'Ouest de la France.*

Tout au long de l'année, l'attention portée à la spiritualité dans les établissements s'intéresse à la manière dont les valeurs transmises dans cette charte s'incarnent dans les projets d'établissement et l'accueil des publics, particulièrement pour ce qui concerne « *l'attention aux besoins spirituels de nos contemporains* » (extrait de la charte de la Fondation Vincent de Paul) et « *le droit à la pratique religieuse, dans le respect de la liberté de chacun* » (charte de la personne hospitalisée et charte des droits et libertés de la personne accueillie en établissement médico-social). Les équipes d'aumônerie sont associées à la réflexion des instances de la Fondation pour la définition de leur mission, des modalités à convenir pour le soutien spirituel des personnes qui le désirent.

Au Groupe Hospitalier Saint-Vincent, les aumôneries offrent leur présence et leur écoute au chevet des patients, aux familles et aux soignants. Les aumôneries catholiques et protestantes sont présentes de manière très active ans les quatre cliniques : visites, célébrations, ateliers, formations, et d'autres initiatives plus spécifiques (en 2015, l'aumônerie protestante a, par exemple, conçu un livret de paroles de réconfort diffusé à la clinique de la Toussaint).

L'aumônerie en maison de retraite est considérée comme un service proposé aux usagers et s'inscrivant dans la prise en charge globale de leur personne. Il faut relever la place singulière occupée par les sœurs lorsqu'elles vivent dans l'établissement. Sœurs et laïcs sont très complémentaires, les sœurs entretenant avec les résidents une relation spécifique du fait de leur disponibilité et de leur profession de soignante.

La laïcité : une préoccupation d'actualité

En 2015, la Fondation Vincent de Paul dédiait son séminaire des cadres à la question : « *Laïcité, quels enjeux dans nos pratiques professionnelles ?* ». Héritière des soeurs, la Fondation Vincent de Paul doit s'adapter à la réalité d'aujourd'hui. Comment évolue-t-elle dans une société laïque ? Pour répondre à cette question, la parole a été donnée à des experts : Maryvonne Lyazid - ancienne adjointe du Défenseur des droits, Francis Messner - Directeur émérite de recherche au CNRS, Frère Bernard Senelle - Dominicain, juriste, aumônier au Parlement Européen Eva Lajarige - Référente laïcité et citoyenneté à la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Chacun a pu s'exprimer et réfléchir lors des conférences, témoignages et groupes de travail. Comment faire face à des revendications de type identitaire de la part d'usagers ou de professionnels pouvant heurter des principes de laïcité ou remettant en cause des règles d'organisation. La Fondation a souhaité préciser sa position et mener une réflexion sans ouvrir un débat général et théorique ni rechercher des réponses toutes faites. C'est pourquoi en octobre 2015, elle rappelait à travers un texte intitulé « *Fondation Vincent de Paul et laïcité* », les références et le cadre général dans lequel elle s'inscrit de par son histoire, celle de la Congrégation des Sœurs de la Charité de Strasbourg, et son activité. Des propositions à mettre en œuvre pour aider l'ensemble de ses professionnels, inspirées du conseil économique et social, s'articulent autour de trois thématiques :

- les connaissances et la formation
- les publics accueillis
- les modalités d'organisation

Interviewée pour la Gazette Santé Sociale de novembre 2015, Marie-Hélène Gillig, Présidente, rappelait : « *La pédagogie est indispensable pour expliquer le cadre de notre travail.*
Les cadres nous ont interpellé pour connaître la position de la fondation. Nous portons une vision humaniste et la laïcité n'exclut pas le spirituel, conformément à la définition de la santé donnée par l'OMS. Nous avons donc eu le souci de nous positionner de façon institutionnelle. Le travail des administrateurs et des cadres a débouché sur un projet de texte qui rappelle que notre organisation et nos pratiques répondent aux principes de non-discrimination et de laïcité. La Fondation n'est cependant pas neutre, ses administrateurs se référant aux valeurs évangéliques de service de l'Autre. Nos usagers et nos professionnels sont tout aussi libres de ne pas y adhérer que la Fondation de les affirmer. Nos pratiques n'en demeurent pas moins laïques, dans le respect de la loi et des préconisations de l'Observatoire de la laïcité. Quand un intérêt particulier s'exprime, comment le considérer sans heurter l'intérêt général ? Les recettes miracles n'existent pas. La solution s'élabore dans le cadre d'une écoute et du respect inconditionnel des convictions de chacun. Les conditions de travail sont parfois difficiles. La pédagogie est indispensable. »

^ *Maryvonne Lyazid, lors de la conclusion du séminaire des cadres.*

Bilan social 2015

Les données chiffrées présentées ci-dessous sont issues du bilan social de la Fondation établi pour l'année 2015. Il s'agit d'un état des lieux de la Fondation sur le plan social, qui permet d'apprécier les réalisations effectuées, et évolutions qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée. L'effectif total en CDI, en Equivalent Temps Plein (ETP), augmente pour la 6ème année consécutive, soit de 3,8% de 2014 à 2015 dans l'ensemble des secteurs de la Fondation.

> Emploi

Effectif total en nombre au 31/12/2015

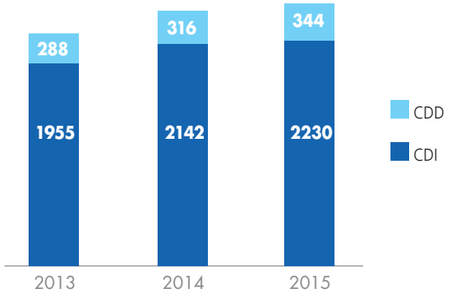

Répartition par sexe et statut de l'effectif CDI au 31/12/2015

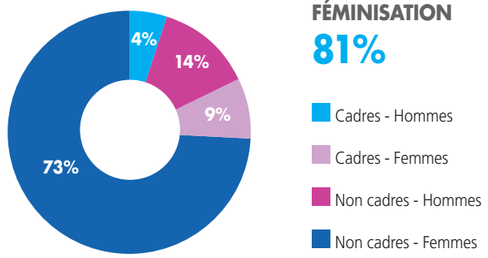

TAUX DE FÉMINISATION
81%

Répartition en nombre d'hommes et femmes (CDI) au sein des catégories d'emploi au 31/12/2015

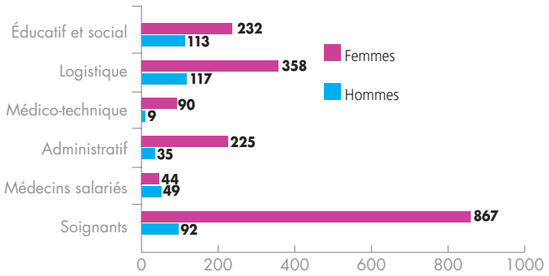

Frais de personnel en 2015

SALAIRES BRUT + CHARGES SOCIALES PATRONALES | **103 964 156 €**

Âge des salariés en CDI en 2015

ÂGE MOYEN (EN ANNÉES)
HOMMES | **42,5**
FEMMES | **41,9**

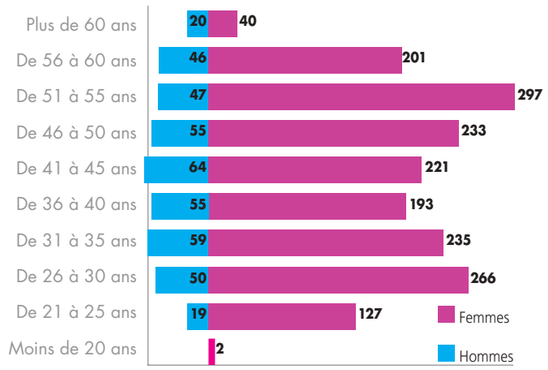

Ancienneté des salariés en CDI en 2015

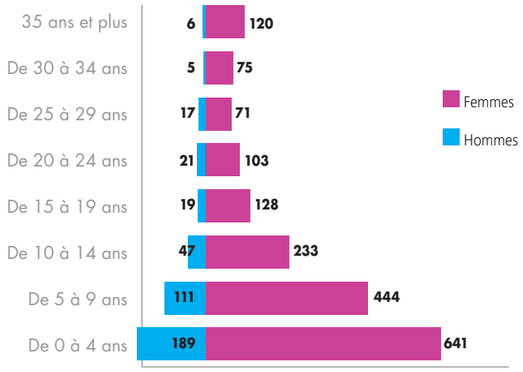

> Relations professionnelles et dialogue social

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

- Comités installés dans les établissements de la Fondation..... **12**
- Réunions de CHSCT au cours de l'année..... **66**
- Membres de CHSCT..... **70**

Nombre de réunions avec les représentants du personnel et délégués syndicaux en 2015

Comité central d'Entreprise	**2**	Délégué du Personnel	**119**
Comité central du GHSV	**5**	Délégation unique	**52**
Comité d'établissement	**136**	Délégués syndicaux	**15**

NOMBRE DE MANDATS | **203**
dont 68 avec appartenance syndicale

Nombre d'accords d'entreprise conclus au sein de la Fondation

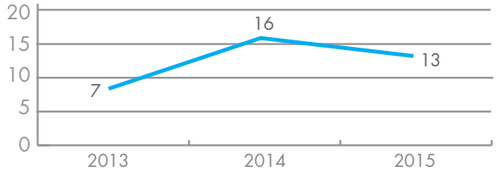

> Mobilité interne et promotion

Mobilité interne des salariés d'un établissement à l'autre au sein de la Fondation

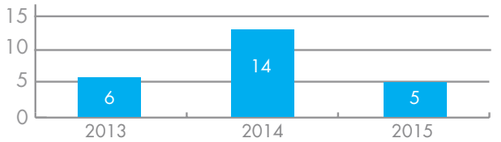

Nombre de salariés promus dans une catégorie supérieure

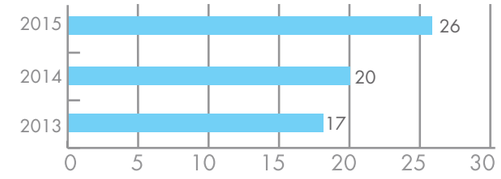

> Emploi de personnes en situation de handicap

TAUX D'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP | **7,58%**
TAUX LÉGAL | **6%**

Nombre de personnes employées en situation de handicap

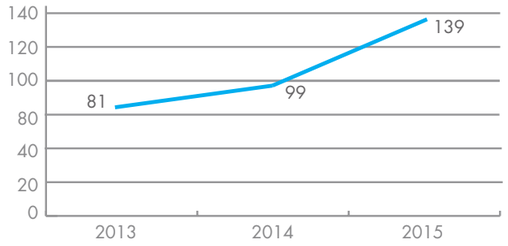

> Formation

Nombre de salariés ayant suivi une formation (CDD ET CDI) en 2015

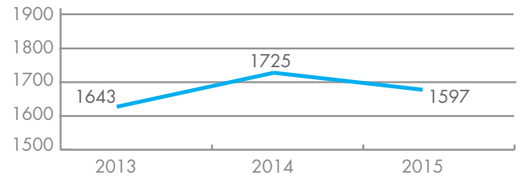

DURÉE MOYENNE DES FORMATIONS EN 2015 : | **25h** **PAR SALARIÉ**

1597 **SALARIÉS FORMÉS EN 2015** => **62%** **DES SALARIÉS POUR 40 482 H DE FORMATION DONT 36% QUALIFIANTES**

> Contrats de génération (embauche de salariés de - 26 ans et de + 50 ans)

Nombre d'embauches en CDI de salariés de - 26 ans et de + 50 ans en 2015

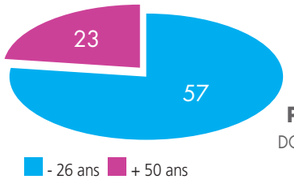

NOMBRE DE STAGES PROPOSÉS : | **663**
DONT 488 ONT - DE 26 ANS

Emploi des jeunes : nombre de contrats qualifiants et aidés en cours au 31/12/2015

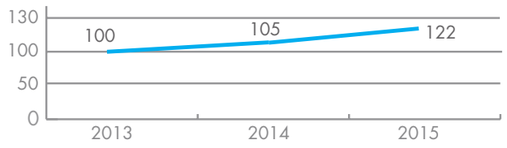

Bilan 2015 **(EN M€)**

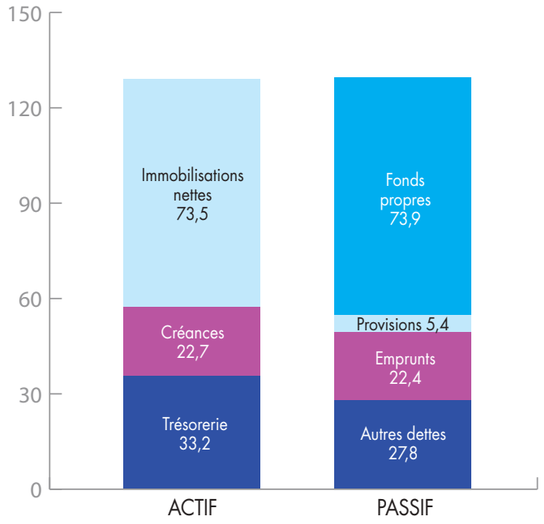

Les fondamentaux financiers sont maintenus dans un contexte budgétaire contraint

- Renforcement des fonds propres **+ 1,1 %**
- Un taux d'endettement de **23,2 %**
- Augmentation des produits d'exploitation **+ 0,8 %**
- Un résultat excédentaire à affecter à hauteur de **11 K€**
- Un fonds de roulement d'investissement de **23,1 M€** assurant le financement des programmes architecturaux en cours et les projets d'investissements à venir

Chiffres clés

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014
Bilan (en M€)						
Fonds propres	57,5	63,2	66,0	73,0	73,9	1,1%
Provisions et fonds dédiés	3,0	3,5	6,4	6,5	5,4	-17,4%
Emprunts	13,3	13,8	16,4	20,4	22,4	9,7%
Dettes	26,2	24,7	24,8	27,6	27,8	0,5%
Actif immobilisé net	54,0	56,7	61,0	71,1	73,5	3,4%
Créances	19,5	22,6	24,2	24,7	22,7	-8,3%
Trésorerie	26,5	25,7	28,3	31,8	33,2	4,5%
Total du bilan	**100,0**	**105,1**	**113,4**	**127,6**	**129,4**	**1,4%**
Bilan financier						
Fonds de roulement d'investissement	16,2	18,5	19,8	21,3	23,1	8,6%
Fonds de roulement d'exploitation	4,3	3,9	7,7	7,5	4,9	-36,0%
Excédent de financement d'exploitation	4,6	2,0	0,6	2,9	5,1	74,2%
Trésorerie	**25**	**24,4**	**28,1**	**31,7**	**33,1**	**4,5%**

Répartition des produits 2015 par secteur d'activité (en M€)

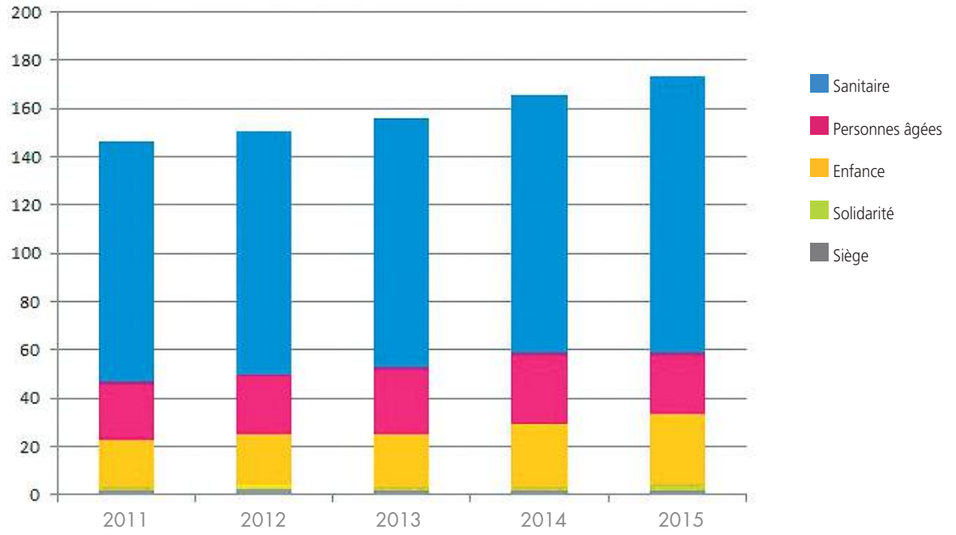

Répartition des produits 2015
Total en M€ : 173,3

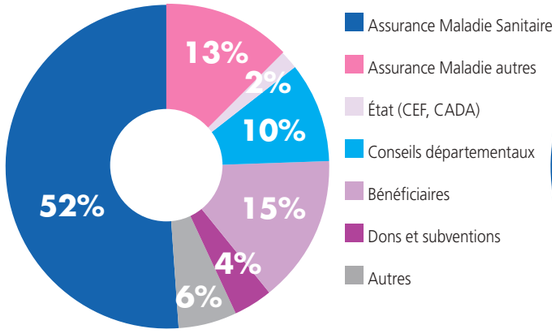

Charges 2015
Total en M€ : 173,9

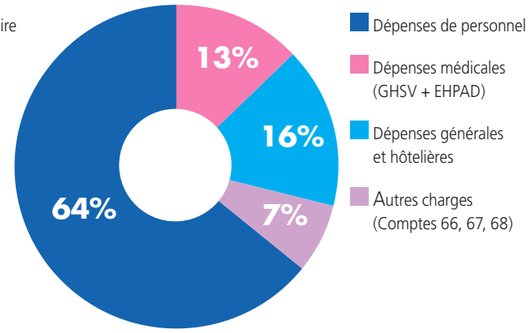

Chiffres clés

	2011	2012	2013	2014	2015
Compte de résultat (en M€)					
Produits de la tarification	130,9	133,2	135,7	143,8	147,1
Autres produits d'exploitation	14,3	16,1	20,1	21,8	19,9
Résultat d'exploitation	1,5	1,0	3,9	-0,5	-1,1
Résultat financier	0,1	0,1	0,0	0,1	-0,1
Résultat exceptionnel	-0,3	-0,4	0,4	-0,4	-0,6
Engagement sur ressources	-0,3	-0,1	-2,7	0,9	1,2
Résultat comptable	1,0	0,6	1,6	-0,2	-0,6
Résultat à affecter	**1,0**	**0,6**	**1,7**	**1,6**	**0,0**

Compte d'emploi annuel des ressources

établi selon le règlement du CRC n°2008-12 du 7 mai 2008

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL
	Charges totales	dont financées par des dons	Emplois	dont financés par des dons et legs	
I -EMPLOIS DE L'EXERCICE (EN €)					
1. Hospitalier	113 301 596	19 185	186 740	126 878	113 488 336
Cliniques et HAD	110 789 075	19 185	186 740	126 878	110 975 815
Formation en soins infirmiers et aide-soignant	2 512 521	0	0	0	2 512 521
2. Personnes âgées	28 181 770	2 962	376 926	1 350	28 558 697
3. Enfance	28 569 444	1 564	101 041	5 672	28 670 485
Enfance (Aide Sociale à l'Enfance et PJJ)	15 560 328	864	56 213	750	15 616 541
Enfance (Handicap)	13 009 116	700	44 828	4 922	13 053 943
4. Solidarité	2 042 722	5 264	0	0	2 042 722
Demande d'asile et lits halte soins santé	1 642 071	2 485	0	0	1 642 071
Résidence sociale et bureau d'accès au logement	400 651	2 779	0	0	400 651
5. Siège	1 820 057	3 476	12 791	12 791	1 832 848
Actions suivies par le siège (Forum, prix Recherche...)	4 923	3 476	12 791	12 791	17 714
Frais de fonctionnement et autres charges	1 793 474	0	0	0	1 793 474
Frais de recherche de fonds	21 659	0	0	0	21 659
Développement de la Fondation	0	0	0	0	0
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	**173 915 589**	**32 450**	**677 499**	**146 691**	**174 593 087**
II - RESSOURCES 2015 RESTANT À UTILISER EN FIN D'EXERCICE	**36 348**	**31 578**	**217 231**	**217 231**	**253 579**
III - EXCEDENT DE L'EXERCICE					
IV - TOTAL GÉNÉRAL		**173 951 937**		**894 729**	**174 486 666**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	**384 493**	**652 445**	**1 036 938**
I. RESSOURCES DE L'EXERCICE (EN €)			
1. Produits de la générosité du public	35 928	76 091	112 019
Dons manuels affectés collectés en France	17 888	7 532	25 419
Dons manuels non affectés collectés en France	17 736	1 908	19 645
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés	0	66 651	66 651
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés	0	0	0
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	304	0	304
2. Autres fonds privés	18 687	143 124	161 811
Mécénat d'entreprises	12 384	141 499	153 883
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratif	6 303	1 625	7 928
3. Subventions et autres concours publics	138 268 076	530 808	138 798 884
Produits de la tarification versés par les Pouvoirs Publics	131 589 208	0	131 589 208
Subventions publiques (Etat et collectivités territoriales)	6 600 551	511 252	7 111 803
Autres subventions	78 317	19 556	97 873
4. Autres produits d'exploitation	34 486 875	0	34 486 875
Prix de journée et tarifs versés par les usagers	25 438 846	0	25 438 846
Autres	9 048 029	0	9 048 029
5. Autres produits	430 633	0	430 633
Produits financiers	430 633	0	430 633
Autres	0	0	0
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	**173 240 199**	**750 023**	**173 990 222**
II - REPORT EN 2015 DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE	**68 199**	**144 706**	**212 905**
III - DÉFICIT DE L'EXERCICE	**643 539**		**643 539**
IV - TOTAL GÉNÉRAL	**173 951 937**	**894 729**	**174 846 666**
Ressources collectées affectées à des projets	**352 642**	**724 969**	**1 077 611**
Dont subventions non encore utilisées	108 787	11 000	119 787

21 JUIN

À Strasbourg, la Maison de retraite Saint-Joseph fêtait ses 20 ans avec les résidents, leurs familles, le personnel et les fondateurs : les Frères de la Charité de Trèves.

Retour sur l'année

Comme l'annonce la présidente dans son édito, l'année 2015 est marquée par de véritables démarches de progrès au cœur du travail de bien des équipes, les voici détaillées :

• **Les projets d'établissement**, véritables guides pour l'action, outils d'amélioration au quotidien des pratiques et donc de la qualité du travail réalisé, identifient les notions de bienveillance, de développement personnel (les enfants comme les adultes) à des phares qui éclairent tout type de prise en charge.

• **La structuration des secteurs**, spécialement dans l'Enfance et les Personnes âgées, a incontestablement permis des avancées en matière d'harmonisation des pratiques, d'échange et d'analyse qualitative des réponses apportées aux problèmes posés, ainsi que dans la possibilité de formaliser de nouveaux projets, de proposer des « expérimentations » et d'identifier les axes du développement des secteurs.
Dans le secteur Solidarité, des différents dispositifs publics mis en œuvre se dégagent trois axes structurants de nos interventions : actions autour du logement, accompagnements des demandeurs d'asile, soins aux personnes à la rue.

• **La formation des salariés,** c'est le troisième élément qui traverse l'ensemble des efforts, que la formation soit individuelle ou collective. Donner au salarié la possibilité de compléter sa formation de base, d'évoluer dans ses compétences professionnelles, d'approfondir le sens de son action et de ses choix professionnels, qualifie et spécifie « l'entreprise » Vincent de Paul, dans sa relation aux salariés.
La réflexion collective conduite en 2015, autour du thème de la laïcité est un exemple de cette préoccupation.

• Enfin, relevons **le travail autour de l'éthique**. Un groupe de réflexion éthique existe depuis de nombreuses années au Groupe Hospitalier Saint-Vincent. En 2013, un groupe éthique s'est constitué dans le secteur de l'Enfance, complété par un cycle de formation « éthique et vie professionnelle » en maisons de retraite, pour le secteur des Personnes Agées.

"**Faire** Fondation"

Fédérer ses acteurs (salariés, administrateurs, bénévoles, intervenants), mieux faire connaître la variété et la dimension de ses missions à ceux qui chaque jour, dans leur quotidien œuvrent à son service, tel est l'objectif des rencontres institutionnelles proposées chaque année pour « Faire Fondation ».

En JANVIER

Cérémonies des vœux, remise des médailles du travail au Groupe Hospitalier Saint-Vincent.

23 JUIN

Troisième assemblée annuelle des médecins médecins du GHSV et de la FVDP.

24/25 AOÛT

Séminaire des cadres de la Fondation
(lire page 37 « Spiritualité & laïcité) .

10 OCTOBRE

Faire Fondation, c'est partager... Partager le concert de l'ensemble vocal Quintessence dans la chapelle de la Toussaint et son acoustique exceptionnelle. Un concert caritatif de toute beauté !

26 JUIN

assemblée annuelle des cadres.

16 OCTOBRE

La journée des bénévoles est organisée pour la deuxième fois pour l'ensemble des bénévoles de la Fondation Vincent de Paul. Cette journée de convivialité a réuni, sur le site de la Toussaint à Strasbourg, des bénévoles de tous horizons. Les ateliers proposés et la bonne humeur de chacun ont contribué à faire de cette journée un nouveau succès.

5 MAI

Inauguration de la Maison maternelle éducative sur le site de l'Ermitage à Moulins-Lès-Metz en partenariat avec le Conseil départemental de Moselle. Les Maisons d'enfants l'Ermitage étaient, elles, ouvertes depuis 2014. Ce nouvel établissement est dédié à l'accueil de 13 jeunes mamans et leurs bébés *(Lire Secteur Enfance page 18).*

28 MAI

Cérémonie de réception de la nouvelle aile de la Maison de retraite Poincaré à Bouxières-Aux-Dames.

Eté JUIN-JUILLET-AOÛT

Dans les établissements, l'été est ponctué de fêtes et kermesses. L'occasion pour la chorale de la Maison de retraite Sainte-Famille d'animer la fête du 13 juin 2015 à Moulins-Lès-Metz.

5 MAI

Arrivée spectaculaire de l'IRM à la Clinique Sainte-Anne.

3 JUILLET

À Saverne, Etienne Pauvert, Directeur, lors de l'inauguration des pavillons des Maisons d'enfants Louise de Marillac.

31 AOÛT

Dimanche ensoleillé à la base nautique de Plobsheim où les jeunes compétiteurs du club de voile de Gérardmer ont partagé leur passion avec les patients, leurs familles et les équipes du service d'oncologie de la Clinique Sainte-Anne.

2 OCTOBRE

Colloque « L'identité du soignant d'hier à aujourd'hui : quelles mutations ? » à la clinique Sainte-Barbe.

8 OCTOBRE

Journée mondiale des Soins Palliatifs : stands d'information, soirée-conte et une exposition d'œuvres de patients des services de la Toussaint sont au rendez-vous.

12 NOVEMBRE

Vidéo Digest à la Clinique Sainte-Barbe : un événement médical de portée internationale.

18 DÉCEMBRE

Célébration œcuménique à la Chapelle Sainte-Barbe, un rendez-vous annuel proposé par les aumôneries du GHSV, avec la participation de professionnels, bénévoles et étudiants.

5 OCTOBRE

Opération « Portes ouvertes » pour la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Le Centre éducatif fermé de Forbach accueille des visiteurs.

16 ET 17 OCTOBRE

« L'accès aux soins en milieu rural » : deux journées de réflexion proposées par la Fondation et Médecins du Monde aux professionnels de la Vallée de la Bruche.

Dessin Jean Risacher DNA.

17 NOVEMBRE

Premier Forum Enfance «Vers une synergie créative des pratiques ».

« Pour nous, la dignité n'est pas un concept, mais une action et un combat. »

Extrait de la Charte de la Fondation Vincent de Paul

FONDATION Vincent de Paul

Fondation Vincent de Paul
15 rue de la Toussaint
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 21 73 84
Fax : 03 88 21 73 89
www.fvdp.org